J. Mason Warren.

L'ART
DE
SOIGNER LES PIEDS,

CONTENANT :

Un Traité sur les Cors, Verrues, Durillons, Oignons, Engelures, les accidens des Ongles & leur difformité.

Un Chapitre sur la manière de soigner les pieds des Soldats en Garnison & dans les Mouvemens, & deux Planches pour l'intelligence de cet Ouvrage.

TROISIÈME ÉDITION,

Par M. LA FOREST, Chirurgien-Pédicure de Sa Majesté & de la Famille Royale.

A PARIS,

Chez { L'Auteur, rue des Moulins, Butte St-Roch, la Porte Cochère, N°. 5, au premier.
MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers.
BLAIZOT, Libraire du Roi, rue Satory, à Versailles.

M. DCC. LXXXVIII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

HARVARD UNIVERSITY
WA[illegible]RARY
LIBRARY OF THE MEDICAL SCHOOL

EXTRAIT

DU JOURNAL DE PARIS,

Du 17 Decembre 1782.

CHIRURGIE.

PLUSIEURS causes concourent à déformer les pieds. Les gens riches portent des chaussures trop étroites; le Peuple, des souliers grossièrement faits; il en résulte des accidens que le défaut de soins peut aggraver. Combien de femmes sont forcées de renoncer à tout exercice par rapport au mauvais état de leurs pieds. La plus petite variation dans l'atmosphère les leur rend si sensibles qu'elles se refusent même la promenade, privation qui nuit au plaisir & à la santé. C'est donc un service essentiel que rend M. la Foreſt, non-seulement de se livrer tout entier à l'Art de soigner les pieds, mais encore de donner un Traité sur cet Art, exercé jusqu'à présent par le premier venu & qui ne peut que gagner à être dans la main d'un Praticien aussi instruit que l'est M. la Foreſt. Le Roi de Prusse, eclairé par une expérience journalière sur les acci-

dens qui peuvent réſulter de la fatigue des marches ; avoit introduit, dans les dernières guerres, des Chirurgiens deſtinés à viſiter les pieds des Soldats. M. la Foreſt propoſe à cet effet, dans nos Régimens, non des Chirurgiens, mais des Soldats adroits & intelligens. Il ſe charge de les inſtruire & de les rendre par là utiles à leurs Camarades, à leurs Officiers & dans les Villes de garniſon. Il a fait paſſer aux Officiers Supérieurs des divers Régimens, une Lettre circulaire pour leur faire cette propoſition, qui ne peut manquer d'être accueillie par les Etats-Majors. Il y a dans les Régimens de Cavalerie des Artiſtes Vétérinaires pour le ſoin des chevaux ; il y a des Charrons pour l'artillerie. La voiture du Fantaſſin, ce ſont ſes pieds & on ne peut pas y ſuppléer.

M. LA FOREST ſe rendra tous les jours dans la matinée chez les perſonnes qui le feront demander ; l'après midi, on le trouvera chez lui, pour ſoigner les pieds, & il ſe fera un plaiſir de donner ſes avis à ceux qui s'y préſenteront.

Il traite les pauvres gratuitement, rue des Moulins Butte St-Roch, la Porte Cochère N°. 5, au premier.

COPIE d'une Lettre adreſſée à MM. les COLONELS *de Cavalerie & d'Infanterie, par M.* LAFOREST, *en* 1782.

MESSIEURS,

Le ſoin des pieds dont je me ſuis occupé avec ſuccès depuis pluſieurs années, m'a fait obtenir la confiance du Roi & des Princes Frères de Sa Majeſté, dont j'ai l'honneur d'être ſeul Chirugien-Pédicure.

J'ai fait imprimer en 1781, un Ouvrage ſous le titre : *de l'Art de ſoigner les Pieds*, qui contenoit abſolument ma manière d'opérer. Je viens de donner une ſeconde Edition de cet Ouvrage, que j'ai augmenté de pluſieurs Obſervations, & d'un Chapitre entier,

ſur la manière dont on devroit ſoigner les pieds des Soldats, en garniſon & en route. J'ai fait graver deux Planches, pour y joindre, l'une deſquelles repréſente tous les inſtrumens dont je me ſers, l'autre repréſente différens pieds bien & mal conformés, & les accidens qui ſont la ſuite de ces difformités.

J'ai fait ces augmentations dans la vue d'être utile aux Troupes & aux Provinces, où l'on n'a pas les ſecours que l'on trouve à la Capitale. J'ai eu le deſſein de faire des Praticiens inſtruits, qui puſſent écarter les Charlatans & gagner la confiance du Public, juſqu'ici leuré par les promeſſes de ces derniers.

Le ſoin des pieds des Troupes a ſingulièrement fixé mon attention; & en cherchant les moyens d'être utile aux Soldats, j'ai trouvé celui de l'être en même-tems aux Citoyens de tout le Royaume.

J'offre à cet effet à MM. les Officiers Supérieurs de m'adreſſer quelques Soldats adroits & intelligens, & à leur recommandation, je m'engage de leur enſeigner gratuitement ma méthode; les Hopitaux de la Capitale me mettent à même de les exercer beaucoup, en peu de tems, & je ne leur délivrerai mon certificat de capacité, que lorſqu'ils en auront acquis une ſuffiſante, pour opérer avec connoiſſance & ſûreté.

Ces Soldats inſtruits par moi, dans l'Art de ſoigner les pieds, de retour à leur corps, y ſeront d'une grande utilité ſi on les met à même d'exécuter d'après les principes qu'ils auront reçus, ce que j'indique dans mon nouvel Ouvrage, & ſingulièrement ce qui eſt indiqué au Chapitre du ſoin des pieds des Soldats; car, par leurs ſoins à la garniſon, on évitera dans les mouvemens ces voitures de ſuite, qui ſervent à tranſporter les Soldats

bleſſés de la fatigue des marches.

Il faut être aſſuré qu'un Soldat eſt de conſtitution aſſez robuſte pour ſuivre la Troupe, & que ſouvent il n'eſt hors d'état de le faire, que pour s'être voulu ſoulager lui-même, ce qu'ayant fait ſans connoître la cauſe du mal, il a donné lieu à la douleur qui l'a ſurpris en marchant.

Il réſultera un autre avantage de cet établiſſement, s'il a lieu. MM. les Officiers auront à leur volonté des Soldats inſtruits dans l'Art de ſoigner les pieds, & ils pourront leur donner leur confiance. Les perſonnes de la Ville où ſera établie la garniſon, & même les gens de la campagne des environs, pourront également ſe faire ſoulager des accidens qui peuvent leur affecter les pieds, ce qui procurera aux Soldats praticiens les moyens de ſoigner gratuitement les pieds de la Troupe.

Tout ce qui ſurvient aux pieds, peut ou ſe prévenir ou ſe détruire,

même les mauvaises formes ou conformations d'ongles; mais il faut agir avec connoissance & méthode. Il faut attribuer la cause première de tout ce qui fatigue les pieds, aux chaussures, & la seconde au peu d'exercice & au peu de soin; car, les Soldats, les Payſans & les Journaliers qui marchent beaucoup, qui portent des chaussures grossières, ont la peau tellement endurcie, qu'ils ne doivent jamais ressentir de douleur aux pieds, si ce n'est celle des échauffemens causés par la sueur âcre & corrosive, & encore c'est faute de soin, car il est facile de parer à cet inconvénient.

Il faut donc distinguer les pieds des personnes qui font peu d'exercice, qui portent des chaussures douces & légères, qui s'estropient les pieds par vanité, d'avec les gens du commun qui sont obligés de marcher pour travailler, & de chausser des souliers grossièrement faits; les premiers ont sou-

tenu & accrédité mon état; les derniers ont excité ma compassion & ont fixé mon attention; je leur ai de tout tems ouvert ma maison gratuitement, & j'ai souvent eu le bonheur de leur être d'une grande utilité.

Je puis assurer MM. les Officiers que les sujets que je formerai dans mes principes, pourront opérer comme moi, & je désire avec le plus grand empressement d'être à même d'exécuter tout ce que je propose. Je serai très-flatté d'être utile au Corps Militaire. C'est avec cette espérance que j'ai l'honneur de me dire très-respectueusement,

MM.

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

LAFOREST.

Chirurgien Pédicure du Roi.

COPIE d'une autre Lettre adreſſée à MM. les COLONELS *de Cavalerie & d'Infanterie, par M.* LAFOREST, *en* 1788.

MESSIEURS,

PAR une première Lettre que j'eus l'honneur de vous adreſſer en 1782, & dont copie eſt ci-jointe, j'ai offert de former *gratuitement* des Soldats dans l'Art de ſoigner les pieds, afin que ces Soldats, de retour à leurs Corps, puiſſent être utiles à MM. les Officiers, aux Soldats, & aux perſonnes réſidentes dans les Villes où ſont établies les garniſons.

C'étoit le ſeul moyen que j'aie trouvé pour porter ma méthode dans tout le

Royaume; ce projet avoit pour moi un attrait séduisant, qui fut fortifié par l'offre que me firent plusieurs de MM. les Colonels de m'envoyer un Soldat de leur Régiment, lorsqu'ils seroient en état de le choisir eux-mêmes étant à leur Corps.

Soit occupation, soit oubli, plus d'un an s'est passé après l'envoi de ma Lettre, sans qu'il me fût adressé aucun Soldat. Mon service à la Cour, mes occupations du matin à la Ville, m'empêchèrent de me présenter chez les personnes qui m'avoient fait cet offre. Je pris le parti alors de faire des copies de cette Lettre, & de la faire distribuer avec différens Journaux, afin de renouveller ma demande.

M. le Marquis d'Osmond, Colonel du Régiment de Barrois, Infanterie, vint me proposer d'accepter un homme, qu'il m'adresseroit à son retour de Corse, & de lui enseigner ma manière de soigner les pieds. Je lui témoignai la

ſatisfaction que j'aurois d'être utile à ſon Régiment, & lui fis mes remercimens.

Par une Lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire, en date du 22 Octobre 1784, il me dit qu'il m'adreſſoit » un » nommé Ville-neuve, Soldat de ſon » Régiment; qu'il lui donnoit outre » ſon logement 30 ſ. par jour; que » ce Soldat étoit un excellent Sujet, » & que je pouvois avoir toute con- » fiance en lui «.

J'ai placé ce Soldat dans une petite Chambre garnie, au Gros-Caillou, tout auprès de l'Hôtel des Invalides; & là je lui donnois mes leçons deux fois la ſemaine; les autres jours il s'exerçoit ſeul; ce qui opéroit deux avantages à la fois: l'inſtruction du Soldat & le ſoulagement de pluſieurs Invalides, qui s'en trouvèrent ſi bien, que depuis ſon départ, ils viennent chercher des ſoulagemens au logis, ſur la promeſſe que je leur fis de les traiter gratuitement.

J'ai remis mon Elève à ſon Colo-

nel, en état de bien opérer, même de faire d'autres Elèves. Je lui ai donné mon certificat, auquel M. le Marquis d'Osmond a mis son approbation, & il est retourné en Corse, muni d'instrumens convenables & commodes pour opérer.

M. le Marquis d'Osmond, étant arrivé à son Régiment, s'est fait rendre compte de la manière d'opérer de mon Elève, & de ceux qu'il avoit formés depuis son arrivée au Corps, & m'a rapporté & remis le certificat qui suit :

» Nous, Membres du Conseil d'Ad-
» ministration du Régiment d'infante-
» rie de Barrois, certifions que le sieur
» Laforest, Chirugien Pédicure du Roi,
» a instruit, dans l'Art de soigner les
» pieds, un Soldat dudit Régiment, &
» qu'à son retour au Corps, ce Soldat a
» été en état de former des Elèves; qui,
» distribués dans les différentes Com-
» pagnies, ont pleinement rempli l'objet

» que nous nous étions proposé, en » envoyant au sieur Laforest, un » homme dont il a suivi l'instruction » avec autant de zèle que de désinté- » ressement.

» En foi de quoi, Nous lui avons » donné le présent Certificat, & fait » apposer le cachet du Régiment; à » Ajacio, en Corse, le 16 Mai 1786. » Signé le Chevalier Duzer, Pingré, » Lamastelière, le Chevalier de Saint- » Géry, & le Marquis d'Osmond «.

Ce Certificat a excité mon émulation, & réveillé l'envie que j'ai toujours eue de faire des Elèves Soldats. C'est lui qui me détermine à faire cette seconde Lettre. Je désire qu'elle engage MM. les Colonels à m'adresser des Soldats vers le mois de Mai prochain. Je les rendrai en état d'opérer vers le mois de Septembre suivant; ce temps étant propre à l'Instruction, n'ayant d'autre désir que celui de prou-

ver mon zèle & mon attachement pour le Service Militaire.

J'ai l'honneur d'être très-reſpectueuſement,

MM.

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,

LAFOREST.

Chirurgien Pédicure du Roi & de la Famille Royale, rue des Moulins, Butte Saint-Roch, n°. 5, à Paris.

L'ART

L'ART
DE
SOIGNER LES PIEDS.

INTRODUCTION.

C'est à feu M. Rouſſelot, mon prédéceſſeur à la Cour, que le Public eſt redevable des premiers élémens de l'art de ſoigner les pieds. Avant lui, *Miton*, *Duval*, *Auvray*, *Pouſſe*, & quelques autres avoient donné des ſpécifiques pour les cors, & avoient acquis une certaine confiance; mais à peine ces Praticiens étoient-ils connus.

M. Rouſſelot fit imprimer en 1762, un Ouvrage, intitulé: *Nouvelles Ob-*

ſervations ſur le traitement des cors ; & en 1769, un autre, intitulé : *Toilette des pieds, ou Traité de la guériſon des cors, verrues, & autres maladies de la peau.*

Quoique ces deux Ouvrages ne continſſent pas tous les détails néceſſaires ſur cet objet, ils ne laiſsèrent pas de faire connoître leur Auteur, & de le mettre en réputation ; ils firent auſſi connoître qu'il étoit poſſible d'obtenir des ſoulagemens, qui, par la ſuite, pourroient procurer la guériſon radicale des cors & des autres incommodités qui ſurviennent aux pieds, ou, au moins, une cure palliative.

L'Ouvrage imprimé en 1762, ne contenoit que des détails peu ſatisfaiſans ; mais celui que M. Rouſſelot publia en 1769, faiſoit le détail de ce dont le premier ne donnoit que l'idée ; auſſi fut-il enlevé dès qu'il parut. Le projet de l'Auteur étoit de faire une nouvelle édition de ce Traité, ſi bien accueilli du Public ;

mais il mourut trop tôt pour l'exécuter. Devenu son successeur pour le service de la Cour, & ayant traité avec sa veuve, pour lui laisser, sa vie durant, le moyen d'élever sa famille, je demeurai possesseur de ses manuscrits, notes & observations. Je formai alors le projet de faire imprimer ce qu'une pratique constante du soin des pieds, & les remarques de mon prédécesseur m'avoient appris, pour le communiquer au Public, dans l'Ouvrage que je lui présente.

Une chose cependant m'arrêtoit, dans l'exécution de ce projet, le défaut de qualité en Public. Monsieur, Frère du Roi, m'honora d'un Brevet de Chirurgien *Pédicure*, attaché au service de sa Personne, en date du 5 Juillet 1778; & le premier Avril 1780, Monseigneur le Comte d'Artois m'a honoré du même titre. L'obstacle levé, j'ai mis la dernière main à cet Ouvrage. S'il n'a pas le mérite de la diction, il aura certai-

nement celui de l'obſervation la plus ſcrupuleuſe, & de la plus exacte vérité. Au mois d'Octobre 1780, le Roi m'a honoré de ſa confiance; & Sa Majeſté, contente de mes ſervices, m'a accordé le titre de ſon Chirurgien-Pédicure, par brevet du 3 Juillet 1783; ce nouvel emploi auprès de Sa Majeſté, n'a fait qu'augmenter le deſir que j'ai toujours eu de me rendre utile au Public.

1°. Il ne faut pas confondre le ſoin des pieds, avec les ſpécifiques propres à la guériſon des cors. La toilette & l'entretien des pieds conſiſtent ſimplement à ſe les faire ſoigner méthodiquement, & de manière à prévenir ou détruire tous les accidens qui les affectent; ce qui ne tient en rien au charlataniſme.

2°. Comme c'eſt une des premières jouiſſances de la vie, que de pouvoir ſe tranſporter librement où la volonté conduit; ſi l'on ſent de la douleur aux pieds, l'on néglige de marcher, & la

ſanté, par contre-coup, en reçoit un dommage réel.

La méthode de ſoigner les pieds, ne peut que s'accréditer de jour en jour, puiſque ſon but eſt de maintenir les pieds dans une aiſance, & dans une liberté continuelles, & que l'on doit regarder comme le plus grand des accidens qui puiſſent leur arriver, celui d'être privé de quelques mouvemens aux articulations.

Deux cauſes contribuent aux accidens qui affectent les pieds; la marche forcée, & les chauſſures. Une troiſième que l'on pourroit y joindre, eſt le peu d'attention que l'on apporte à les ſoigner. On doit cependant rapporter le tout à la chauſſure; car, en ſuppoſant la plus grande fatigue, les pieds, malgré leur délicateſſe, la ſupporteroient & s'endurciroient, ſi l'on n'en portoit pas.

Les chauſſures, en effet, expoſent à des frottemens continuels, qui donnent lieu à des cors, des durillons, & des

oignons : elles gênent les ongles, dans leur accroiſſement ; elles concentrent la tranſpiration naturelle, & la changent ſouvent en une ſueur âcre & corroſive ; la peau s'excorie, de là réſultent divers petits accidens, qui, faute de ſoins, donnent naiſſance à une infinité d'autres beaucoup plus fâcheux.

Le rapport & la connexité des différentes parties qui compoſent le pied, devroient bien engager à lui conſerver la liberté dans tous ſes mouvemens, qui ſont déja gênés par la chauſſure, ſingulièrement par celle trop courte ; cependant c'eſt la choſe à laquelle on penſe le moins.

Obligé par état, de chercher la cauſe de ces accidens, j'ai examiné de près le travail que font les doigts ou orteils dans la marche, & j'ai remarqué que ces mêmes orteils étoient non-ſeulement toujours en action pour maintenir l'équilibre & le poids du corps, mais encore, qu'ils ſervoient infini-

ment au mouvement de progreſſion, ce qui ſouvent occaſionne les douleurs momentanées qui arrivent dans ces parties.

Nous apportons tous en naiſſant une manière de marcher qui nous eſt donnée par la nature, & qui tient beaucoup à notre conſtitution première : un rien peut déranger cette marche ; ce dérangement cauſe des douleurs auxquelles on ne fait d'abord point d'attention : l'on ſoulage la partie douloureuſe, en fatiguant le côté oppoſé ; l'on perd inſenſiblement ſa marche ; &, comme il y a beaucoup d'articulations, il en reſte d'immobiles ; la liqueur ſinoviale s'épaiſſit, & ſe durcit au point de ſouder exactement deux os dans l'articulation ; l'on marche alors comme ſi l'on avoit des pieds poſtiches. C'eſt bien, je le répète, le plus grand des accidens, parce qu'il eſt abſolument incurable.

J'ai vu pluſieurs perſonnes à qui il auroit été abſolument impoſſible d'écar-

ter un de leurs orteils, pour s'être mises dans le cas dont je viens de parler, ou pour les avoir forcés dans des chaussures trop courtes ou trop étroites. Les orteils n'étoient plus rangés comme ils devoient l'être naturellement; ce qui occasionnoit des durillons fâcheux au talon, & à la plante du pied.

Les cors, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs excroissances cutanées, occupent toutes les parties du pied, mais principalement la tête des os qui entrent dans sa composition, les jointures des phalanges, dans leurs parties latérales, à leurs extrémités, ou la plante du pied. Ils sont très-douloureux, lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur, & qu'ils sont forcés, ou dans les changemens de temps. Ils sont tous d'une même nature, formés par la même cause, mais plus ou moins compliqués. Leur guérison n'est pas impossible; mais il est imprudent de l'assurer.

Les verrues sont ordinairement pla-

cées à la plante du pied. Elles ſont très-douloureuſes à cette partie, parce que tout le poids du corps porte deſſus; mais il s'en trouve peu. Leur ſiége le plus ordinaire eſt aux mains; elles en occupent indiſtinctement toutes les parties; elles proviennent d'une humeur lente & craſſe, durcie dans les pores de la peau. Leur nature eſt abſolument différente de celle des cors, en ce qu'elles jettent leurs racines en dehors, au lieu que les cors ont les leurs en dedans. Il y a beaucoup plus d'erreurs populaires ſur leur traitement, que de moyens certains pour les guérir; cependant je puis aſſurer leur guériſon avec les cauſtiques; mais cela demande des ſoins, & la préſence d'un Praticien inſtruit.

Le durillon, en général, eſt une ſuite de divers frottemens qui macèrent & détachent l'épiderme, ou ſur-peau. Comme elle ſe régénère avec beaucoup de facilité, il s'en détache

une grande quantité, qui, ſe réuniſſant, forme une eſpèce de carton.

Le durillon ſe détruit, en détruiſant la cauſe qui y a donné lieu. Le moyen de lui procurer une guériſon palliative, eſt de le diminuer avec un inſtrument commode.

Les oignons ont leur ſiége ſur la tête de l'un des os du métatarſe, & à ſon articulation avec le pouce; ils ſont ſouvent la ſuite de la dépreſſion des lames oſſeuſes de la tête de cet os, cauſée par une chauſſure trop courte. Les femmes y ſont plus ſujettes que les hommes, parce que leur chauſſure leur jette toujours le pied en devant, & comprime l'articulation de cet orteil.

La preſſion des oignons contre la chauſſure, arrête la circulation, & cauſe la ſtagnation des liqueurs; elles entrent alors en fermentation, & ſouvent elles s'abcèdent avec douleur : il ne faut pas en ce cas s'efforcer de mar-

cher. J'indiquerai ci-après les moyens de les ſoulager ou de les guérir.

Les maux qui ſurviennent aux ongles, ſont de deux eſpèces; ils proviennent d'un vice de première conformation, ou d'accidens inattendus, comme lorſqu'il tombe deſſus quelque corps peſant, ou qu'ils éprouvent un choc violent. Je détaillerai cet objet à ſon article; je dirai ſeulement ici, qu'à l'égard des accidens qui leur arrivent, il faut, le plutôt poſſible, y remédier, ſi l'on veut éviter leurs mauvaiſes conformations.

Il eſt une eſpèce d'incommodité, qui ſouvent affecte les pieds, & qu'on nomme engelures, ou mules, ſuivant l'endroit auquel elles s'attachent. Cette incommodité a pour principe la ſtagnation du ſang, cauſée par le reſſerrement des vaiſſeaux capillaires de la peau, ce qui n'eſt occaſionné que par la rigueur du froid. Les humeurs, ainſi fixées, déchirent & ulcèrent les

parties, & leur séjour les rendant plus âcres, occasionne la douleur qu'on y éprouve.

La transpiration naturelle, interceptée par les chaussures, ne demande que des soins. La sueur perd le pied; la peau s'excorie, se brûle, blanchit, & il devient très-douloureux. On trouvera ci-après les moyens de parer à cet inconvénient.

Il n'est point de petits maux aux pieds, parce qu'ils donnent naissance à une infinité d'autres, beaucoup plus fâcheux, comme je viens de le dire; mais c'est particulièrement dans la jeunesse que l'on doit y faire attention, parce que, dans ce tems, il est toujours possible de remédier aux accidens.

Ce sont ces considérations qui me font hasarder d'écrire sur une partie qu'il faut tirer de l'avilissement. Mon désintéressement sera bien prouvé, quand le Public connoîtra par les dé-

tails exacts de ma manière d'opérer & de soigner les pieds, que je n'ai d'autres vues que de lui être utile. Je suis même persuadé que mon exemple encouragera nombre de Praticiens, en cette partie, à tâcher de mériter sa confiance, & j'aurai alors le bonheur d'avoir contribué à délivrer, ou préserver l'humanité de maux, qui, légers en apparence, vont souvent jusqu'à conduire au tombeau ; ce qui n'est pas sans exemple.

CHAPITRE PREMIER.

DES CORS.

ARTICLE PREMIER.

Définition des Cors.

LE cor a pris différentes dénominations, suivant les différens Auteurs. Avicenne (*a*) le définit une excroiſ-

(*a*) Lib. 4.

ſance à-peu-près de la nature des ongles, laquelle vient près des jointures & vers les extrémités des doigts des pieds : il le nomme corne de pieds. Cette définition ne paroît pas conforme à la nature des cors.

Tous les vrais cors ſont en effet ſitués ſur la jointure des phalanges, ou à l'extrémité des doigts; mais s'ils reſſemblent à de la corne, ce n'eſt que chez les perſonnes avancées en âge, parce que les liqueurs ſont dans un plus grand degré d'atténuation, & que la nature ſe dégorge en abondance. Ils ſont, en cet état, comme un trochiſque pyramidal.

Les Latins ont appelé le cor, verrue blanche ou clou, par la reſſemblance qu'il a avec la tête du clou. Quelques-uns l'ont nommé *œil de pie* ou *de coq*, à cauſe d'une tache noire que l'on apperçoit au centre, & que l'on diroit être la prunelle d'un œil.

La tache noire que l'on apperçoit au

centre des cors, n'eſt formée que par la rupture de quelques petits vaiſſeaux capillaires de la peau, qui ſe trouvent liés avec le cal des cors. Tous n'ont point cette tache noire ; & ceux où elle paroît, ne ſont pas ordinairement les plus douloureux.

Pluſieurs Auteurs, dans leurs Traités complets ſur l'art de guérir, ont dit un mot de cette partie. Celſe (*a*), traitant des maladies de la peau, diſtingue les cors qui abondent moins en ſang, que les autres excroiſſances de la peau. Bernard Valentin (*b*) en fait mention dans ſa grande Chirurgie, & rappelle des exemples de malheurs arrivés par la ſection imprudente des cors. Juncker (*c*) en fait un article détaillé, dans lequel il cite divers moyens propres à leur guériſon. Ver-

(*a*) Lib. 5. cap. 28. nº. 14.
(*b*) Sect. 4. §. 3.
(*c*) Cap. 176.

duc (*a*) touche auſſi cet objet dans ſa Pathologie. Heiſter (*b*) en donne un Chapitre entier, qu'il diviſe en deux articles. Dolœus (*c*) dans ſon Encyclopédie. Pigray (*d*), dans ſon Epitome. Lavauguion (*e*), dans ſon Traité des opérations; Col-de-Villars (*f*), dans ſon Cours de Chirurgie, & nombre d'autres, traitent des cors des pieds; mais, après avoir parcouru tous ces Auteurs, on a le déſagrément de voir qu'ils ſe ſont preſque tous copiés, ſans entrer dans aucuns détails ſatisfaiſans ſur cette partie.

En général on pourroit définir le cor, un tubercule rond, ou excroiſſance cutanée, qui approche de la nature de la verrue, ou du durillon,

(*a*) Tom. 2. cap. 51. art. 2.
(*b*) Cap. 176.
(*c*) Lib. 7.
(*d*) Chap. 13.
(*e*) Chap. 45.
(*f*) Des tumeurs, chap. 5. art. 12.

parce que, dans ce cas, il paroît une éminence sur la peau.

M. Wisemann (*a*) pense qu'il y a une différence essentielle entre le cor & la verrue, en ce que celle-ci pousse la peau en dehors, & que l'autre, commençant, à la cuticule, jette ses racines en dedans.

La pratique m'a confirmé cette vérité; je puis même ajouter qu'il y a encore une très-grande différence entre le cor & le durillon, en ce que celui-ci n'occupe que la superficie de la peau, & que jamais il ne pénètre plus avant, tandis que le cor & la verrue ont leur siége dans sa partie la plus intérieure, nommée le cuir.

Il se trouve fort souvent sous la plante du pied, des durillons très-douloureux, qui sont en même-temps de la nature des cors. J'en traiterai au Chapitre des cors & à celui des du-

(*a*) Chirurg. lib. I, cap. 20.

rillons, aimant mieux me répéter, que de priver de soulagement ou de guérison ceux qui en sont incommodés. Cet objet est d'autant plus important, que les pieds supportent tout le faix du corps en marchant.

Je vais passer au développement des causes de cette infirmité.

ARTICLE II.

Des causes & de la nature des Cors.

ON attribue la cause du cor à une humeur épaisse & visqueuse, durcie dans les pores de la peau par une pression constante, qui forme enfin une substance calleuse.

(*a*) Platérus prétend que ces excroissances sont produites par le suc nourricier, destiné à l'usage de la peau, arrêté & durci dans les pores par une pression constante.

(*a*) Troisième titre de l'Extubérance, pag. 393.

Selon le syſtême de Lavauguion, il ſemble que la cauſe du cor provienne de la rupture des filamens nerveux du rézeau, ou *plexus* de la peau, & qu'alors le ſuc nourricier qui ſe diſtille continuellement de leurs extrémités, ſe coagule ſous l'épiderme, & forme, par ſon épaiſſiſſement, la ſubſtance du cor.

Ce syſtême eſt non-ſeulement vraiſemblable, mais encore il ſe rapporte à tout ce que j'ai pu examiner dans la pratique; car je n'ai jamais trouvé un vrai cor qui ne ſoit ou ſur l'articulation des phalanges, ou à l'extrémité de l'une d'elles.

Je conclus de là, que la cauſe du cor & celle du durillon ſont la même. C'eſt une preſſion, ou un frottement qui leur a donné lieu, à la différence cependant, que la preſſion conſtante donne plus ſouvent des cors, comme les frottemens donnent des durillons, parce qu'ils attaquent plus particulière-

ment l'épiderme, ou sur-peau, & que son siége est dans cette partie, tandis que la pression constante fait éprouver au plus profond de la peau un serrement contre la tête des os; serrement qui cause ensuite le déchirement.

Ce sont les souliers trop courts qui gênent les pieds; les doigts sont en arcades, & par cette position, il se fait un serrement de chacun d'eux, contre l'empeigne de la chaussure, & particulièrement à la jointure des phalanges sur leur tubérosité; ce qui fait une double pression qui cause le déchirement dont je viens de parler. Il est facile de voir que la chaussure des femmes, à hauts talons, équivaut à des chaussures trop courtes.

En découvrant légèrement la superficie d'un cor avec un instrument tranchant (*a*), on apperçoit quelquefois, deux, & même trois points blancs,

(*a*) Le coupe-cors, n°. 4, pl. première.

que le vulgaire appelle *racines* du cor ; ce ſont autant de déchiremens, ou, pour mieux dire, autant de points de rupture où la circulation de la lymphe s'eſt arrêtée & épaiſſie.

Je l'ai vue (rarement à la vérité) fermenter, au point de ſe diſſoudre en eau, renfermée dans une eſpèce de kiſte, que l'on trouvoit après avoir découvert la ſuperficie.

Il ſe trouve nombre de cors, endeſſous deſquels il ſe trouve une petite poche pleine d'un ſang vermeil, qui, dans l'inſtant où il entre en fermentation, cauſe de grandes douleurs.

Il eſt une eſpèce de cor qui ſe place aux articulations des phalanges des orteils, particulièrement au petit doigt, & qui cauſe des douleurs cruelles. Je l'ai examinée de près, & j'ai cru reconnoître que ce cor provenoit, comme les autres, de la rupture, ou du déchirement des filamens nerveux de la peau; mais que ces déchiremens s'étant

faits dans un temps où les capsules des articulations ont été tuméfiées, il s'est fait une adhérence de la peau avec ces capsules ligamenteuses ; & cela est d'autant plus douloureux, qu'au moindre frottement, la peau, faute de jouissance, s'en trouve vivement affectée.

Ordinairement ces cors abondent moins en matière excrémenteuse à leur superficie ; mais, au moyen de l'adhérence, les liqueurs étant les mêmes, il n'est pas étonnant qu'elles se soient ouvert des passages, & qu'elles se pompent mutuellement.

Je ne dois pas oublier de dire que tous les vrais cors ne viennent pas seulement aux orteils. J'ai dit que le frottement sur les parties osseuses, ou la pression extérieure, causoit les déchiremens qui donnent naissance au cor ; la plante du pied, ses parties latérales même, en sont quelquefois attaquées : alors ces cors sont environnés d'un fort durillon qui augmente leur volume,

qui les fatigue beaucoup, & qui les rend très douloureux.

On donne souvent le nom de cor, à une certaine excroissance qui vient sous l'ongle, à son milieu, ou à ses côtés. Je traiterai de ces corps étrangers, au Chapitre des ongles, & je les détaillerai le plus qu'il me sera possible; parce que cet accident est fréquent, douloureux, & facile à guérir.

ARTICLE III.

De la douleur occasionnée par les Cors

PLUSIEURS causes contribuent à la douleur occasionnée par les cors. J'ai déja fait voir que ceux qui avoient des adhérences aux membranes, étoient très-douloureux.

Quant aux cors ordinaires, qui ont à leurs extrémités une forme calleuse, il se fait une filtration continuelle. La source étant au fond, il faut qu'elle fasse effort pour se faire jour, & elle

occasionne par-là des tiraillemens affreux, & insupportables ; ce qui cause quelquefois une inflammation très-douloureuse.

Le cor est absolument insensible en lui-même ; la douleur n'est occasionnée que par l'intimité, & l'adhérence qu'il a avec la peau. La preuve en résulte de la quantité que l'on peut en emporter avec l'instrument, sans causer aucune douleur.

L'on pourroit comparer l'humeur excrémenteuse, qui forme la substance du cor, à de la corde à boyau, laquelle se resserre dans la sécheresse, & se gonfle dans l'humidité. Dans l'un & l'autre cas, elle cause de la douleur, & souvent inflammation, ce qui, comme le prétend *Dionis* (*a*) *fait dire à tous ceux qui en sont incommodés, qu'ils ont aux pieds un almanach qui leur annonce le changement de temps.*

(*a*) Opérations de Chirugie, page 656.

Si

Si l'on met souvent les pieds dans l'eau, & que l'on les y laisse longtemps, on expulse par ce moyen l'humide radical de la peau, qui entretenoit une certaine moiteur dans les parties calleuses des cors ou des durillons. Il en résulte que ces parties ne sont plus qu'un parchemin mouillé. Tant qu'elles sont dans cet état, on obtient des soulagemens ; mais l'orsqu'elles viennent à se dessécher, elles entrent en contraction, & causent par leur rétrécissement des tiraillemens très-douloureux, dans les parties vives & charnues auxquelles elles sont adhérentes.

Le cal considérable de certains cors, pressant les ramifications nerveuses du pied, font éprouver des douleurs cruelles. Aux premières chaleurs de l'été, le sang étant plus raréfié augmente le calibre des vaisseaux, & la sécheresse de cette saison, fait rétrecir les chaussures; alors les pieds sont plus serrés qu'à l'or-

dinaire, & conséquemment les environs des cors douloureux. En hiver, les pieds sont humides, & si on les approche du feu, cette sécheresse subite, fait éprouver la même douleur; les cors de la plante des pieds sont continuellement douloureux : parce que le poids du corps porte constamment dessus.

Un cor fait du mal, même étant au lit. Cela paroît étonnant. Il semble qu'il n'en devroit faire que lorsqu'il est pressé; mais il faut remarquer que lorsqu'on entre au lit, peu-à-peu la chaleur & la moiteur augmentent, le cor prend plus de volume, le sang se raréfie, les vaisseaux artériels se dilatent ; le cal empêche la libre circulation du sang, & toute cette augmentation pressant sur la ramification nerveuse, cause des élancemens douloureux à chaque pulsation.

Avant d'indiquer les moyens de guérison palliative, ou radicale des cors, je crois devoir indiquer ceux

de faire ceſſer & diſparoître certaines excroiſſances cutanées, qu'il ne faut pas confondre avec les cors. C'eſt ce que je vais faire dans l'article ſuivant, pour mettre ceux qui en ſont incommodés, en état de les diſtinguer & d'être en garde contre les charlatans, qui, ayant pu guérir ces ſortes d'excroiſſances, ſe flattent de guérir également toute eſpèce de cors.

ARTICLE IV.

De quelques excroiſſances cutanées, auxquelles on donne communément le nom de Cors.

IL ſurvient aux pieds nombre d'excroiſſances cutanées, dont le détail ſeroit ici hors de place. On peut conſulter les Auteurs qui ont traité des maladies de la peau, principalement le Docteur Turner *(a)*. Comme je n'ai pris pour

(*a*) Traité des maladies de la peau, art. 2, chap. 5.

ſujet de ce Traité que ceux des accidens qui ſont cauſés, ſoit par la fatigue de la marche, ſoit par les chauſſures, je me borne à cet objet.

Il ſe fait entre les orteils des frottemens en marchant. Si ces frottemens ſont continus, ils brûlent la peau ; elle devient blanche de la largeur d'une lentille, parce que la ſueur ou la tranſpiration interceptées, occaſionnent une inflammation dans ces parties.

Le moyen d'être ſoulagé, c'eſt de faire emporter avec l'inſtrument, nommé *langue de chat*, n°. 6 de la planche première, la partie blanche & brûlée, de ſe repoſer, & de mettre entre les orteils affectés, un morceau de mouſſeline unie, qui deſsèche cette partie. Il ne faut pas craindre que le coton cauſe d'accident, parce que ces parties ne ſont jamais au vif.

Pendant tout l'été, on peut employer la feuille de roſe que l'on change tous les jours, parce que le coton échauf-

feroit beaucoup, & pourroit causer des démangeaisons. Il ne faut dans le principe qu'éviter le frottement de ces parties.

Entre le petit orteil & le voisin, près de leur articulation avec les os du métatarse, la peau se trouve continuellement comprimée, & pincée en marchant, ce qui détache l'épiderme; & par la facilité qu'elle a de se régénérer, elle jette continuellement à l'extérieur des superfluités que j'ai vues quelquefois égaler la grosseur d'une noisette.

Le moyen le plus certain de se délivrer de cette incommodité, c'est de faire emporter, avec un instrument tranchant, ce superflu. Le fond se trouve vif & vermeil, c'est ce qui cause de la douleur, parce que ces excroissances imbues d'une sueur âcre & corrosive, irritent perpétuellement ces parties. On se sert également de l'instrument nommé *langue de chat*.

Après cette opération, il faut for-

tifier l'eſpèce de plaie avec de l'eau-de-vie de lavande, ou autre infuſion de ſimples faite à froid dans l'eau-de-vie. On garnit enſuite l'entre-deux des doigts avec du coton cardé, que l'on a ſoin de changer tous les jours, parce qu'il ſe pelotte, & l'on ſe repoſe autant qu'il eſt poſſible.

On peut traiter ces incommodités comme les brûlures, parce que ce ſont en effet des eſpèces de phlogoſe, cauſées par le frottement que ſouffrent les orteils dans le marcher. L'onguent qui ſuit m'a ſouvent réuſſi.

N°. I.

Deux blancs d'Œufs.

Deux onces de Tutie d'Alexandrie.

Deux onces de Chaux vive, lavée dans neuf eaux.

Une once de Cire neuve.

Ajoutez-y autant d'Huile roſat qu'il en faudra pour en faire un Onguent de moyenne conſiſtance.

Pour l'employer, on prend de la laine graſſe, on en forme un peloton que l'on enduit de cet onguent, & on l'aſſujettit avec une petite bande entre les deux doigts.

J'obſerverai que ces excroiſſances ſe trouvent plus particulièrement aux pieds des femmes. Elles ſont occaſionnées par leurs chauſſures, qui contiennent leurs pieds comme dans une eſpèce d'entonnoir, où ils s'efforcent toujours d'entrer au moyen de la hauteur de leurs talons.

Il eſt rare que l'on obtienne la guériſon de ces accidens, parce que la cauſe exiſte toujours, & il faut revenir, & même aſſez ſouvent, à extirper le cal. Il ſeroit plus à propos de baiſſer les talons des chauſſures, & c'eſt le meilleur conſeil que je puiſſe donner.

Enfin, à divers endroits du pied, par un deſſèchement des fibrilles nerveuſes de la peau, il ſe forme à la

ſuperficie, de petits nœuds qui ne laiſſent pas de gêner les parties voiſines, & qui, d'ailleurs, prennent de l'accroiſſement; ce qui eſt auſſi gênant que ſi l'on avoit des grains de ſable dans ſes chauſſures. Il faut les emporter au plus profond de la peau, en les cernant avec l'inſtrument nommé *langue de merle*, n°. 3, de la planche première, cela lui redonne ſon élaſticité première; & comme il eſt poſſible de les emporter entièrement, & qu'il ne reſte aucune végétation, une ou deux opérations délivrent pour toujours de cette incommodité.

ARTICLE V.

De la Cure palliative des Cors.

LA cure des cors ſe diviſe en *palliative*, & en *radicale*; ſouvent celle-ci eſt la ſuite de l'autre; mais elle ne peut jamais ſe tenter, que l'on n'ait mis la première en uſage.

La cure palliative conſiſte à emporter

& extraire, autant qu'il eſt poſſible, le cal des cors, avec un inſtrument tranchant, car il eſt certain, que les cors ſe reproduiſent des racines du cal que l'on n'a pu extraire.

Pluſieurs perſonnes ſont dans l'uſage de mettre leurs pieds dans l'eau, une demi-heure, ou environ, avant de procéder à cette opération; mais il eſt bien plus avantageux de les faire couper & extraire à ſec, lors, toutefois, que l'on confie ſes pieds à un Praticien prudent.

Celui qui opère peut & doit découvrir, ſans douleur, la ſuperficie des cors : cela lui fait appercevoir les différens couloirs de la matière excrémenteuſe, qui s'annonce par autant de points blancs ou noirs, que vulgairement on nomme *racine du cor*. On les cerne au plus profond, ce qui eſt d'autant plus facile, que ces parties, n'étant pas ramollies par l'eau, paroiſſent fort diſtinctes.

Il ne faut employer aucune force pour couper les cors, mais seulement contenir l'instrument, & en élever le tranchant, afin qu'il ne s'engage pas dans le cal. L'instrument qui sert à découvrir la superficie du cor, doit être plat ; & ceux qui doivent servir à cerner les racines, doivent être pointus & concaves, afin de les extraire au plus profond.

Pour découvrir la superficie des cors, on se sert de l'instrument nommé *coupe-cors*, n°. 4 de la planche première, & pour en cerner les racines de celui nommé *langue de merle*, figuré au n°. 3 de la même planche.

Si cependant la superficie du cor, étoit si ferme, & si sèche, qu'on ne pût l'emporter sans courir le risque d'émousser le tranchant de l'instrument, ou causer des tiraillemens douloureux, il faudroit bien l'humecter avec de l'eau tiède simple, ou avec des spiritueux.

En coupant un cor, il faut avec les deux premiers doigts de la main gauche bien étendre la peau ; & de la droite, il faut tenir l'instrument seulement avec trois doigts, & se faire un point d'appui des deux derniers. Il faut aussi que ce soient les articulations qui agissent si l'on veut opérer légèrement.

Les cors qui, après avoir été découverts à leur superficie, ne laissent appercevoir aucun point blanc ou noir, ne doivent pas être coupés fort avant ; autrement ils saigneroient. Il faut, quand on apperçoit au fond une couleur de chair assez naturelle, tondre les environs & l'opération est faite. S'il existe au-dessous du cal, une espèce de kiste rempli d'eau, il faut lui donner issue ; & s'il y a du sang prêt à s'extravaser, ce qui s'apperçoit à une tache rouge & vermeille qui occupe le centre, il faut enlever tout ce qui est cal, & ne laisser qu'une pellicule sur la poche de

ſang qui ſe deſsèchera, ou, ce qui eſt mieux, lui donner iſſue.

Les cors-durillons de la plante des pieds, ont des racines très-profondes. Il faut les extirper avec grande attention, dans la crainte d'intéreſſer l'aponévroſe des tendons. Il n'y a que ce moyen. Une ou deux opérations, s'ils ſont pris dans leur commencement, délivrent de cette incommodité. Les emplâtres les amolliſſent, & les rendent moins douloureux; mais il eſt à craindre que les racines ne deviennent plus profondes, & qu'il ne ſoit impoſſible dans la ſuite de les guérir.

Cette première opération bien finie, l'on met les pieds dans l'eau environ un quart-d'heure; les adhérences à la partie calleuſe que l'on vient d'extraire ſe gonflent; il paroît, où étoit le cal, une élévation très-blanche & ſpongieuſe, que l'on emporte de nouveau au ſortir de l'eau. C'eſt alors que l'on peut être aſſuré d'avoir obtenu une gué-

rison palliative assez durable ; souvent même par ce moyen j'ai détruit plusieurs cors. Je vais à présent détailler les inconvéniens qui suivent la méthode de mettre ses pieds dans l'eau, avant de faire couper ses cors, & indiquer les moyens de les soigner soi-même avec sûreté.

Mettre ses pieds dans l'eau, c'est donner lieu à un ramollissement de toutes les parties calleuses ; c'est mettre & le cal, & les chairs qui l'avoisinent dans un même état, de manière qu'il n'est plus possible à celui qui opère de distinguer ce qui est cal d'avec les chairs, & il a bien plus de peine à conduire l'instrument. Il se contente alors de cerner le cor au plus profond, & de tondre les environs.

Mais quelque habilité, quelque connoissance que l'on ait dans cette partie, il est impossible de ne pas laisser exister quelque portion calleuse, qui ne seroit pas restée en suivant

la méthode que j'ai précédemment indiquée.

Cependant cet usage ne doit pas être proscrit entièrement ; car, si l'on coupe ses cors soi-même, il est bon de mettre ses pieds dans l'eau demi-heure avant : la raison de cette précaution est que l'on est toujours mal à l'aise pour opérer, & que si, malheureusement, en coupant un cor, l'instrument venoit à s'engager dans le cal avant que l'on eût senti de la douleur, on pourroit avoir attaqué une partie nerveuse ou tendineuse, ouvert les membranes de l'articulation & séparé les ligamens, ce qui peut causer des ravages affreux, & même la mort.

Il ne faut pas croire qu'en coupant un cor, & le faisant saigner, il peut s'ensuivre la mort ; c'est une erreur : s'il arrive des accidens fâcheux, ils ne peuvent être que les suites de la négligence & du peu de soin que l'on apporte à ces coupures ; car souvent

en coupant un cor soi-même & à sec, l'instrument s'engage dans le cal jusqu'au vif; on retire l'instrument, & le cal venant à se rejoindre, enferme ou du sang qui s'extravase, ou de la malpropreté, ce qui cause une suppuration souvent dangereuse, particulièrement si le sang est attaqué de quelque vice, ou si les personnes sont fort âgées, & ont par conséquent les extrémités foibles & débiles.

Cette cure, que je nomme palliative, pourroit s'appeller préparatoire pour parvenir à la radicale, car il seroit impossible d'espérer cette dernière, si l'on n'avoit primitivement mis l'autre en usage.

ARTICLE VI.

De la cure radicale des Cors.

IL faut toute la hardiesse possible pour assurer la guérison radicale de toute espèce de cors, & une confiance aveugle & téméraire, pour se livrer

aux épreuves dangereuſes que l'on met en uſage, & dont on eſt ſouvent la victime.

J'aſſure qu'il n'exiſte juſqu'à préſent aucun ſpécifique radical, connu pour la guériſon des cors & autres accidens qui arrivent aux pieds, & même qu'il n'en peut guère exiſter; car s'il y en avoit, leur application ſur certaines peaux, ſeroit abſolument ſans effet, & ſur d'autres il feroit des ravages dangereux, parce qu'il en eſt qui ne peuvent ſouffrir l'application d'aucun emplâtre, ſans éprouver un éréſipelle. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que la recherche d'un ſpécifique pour les cors en général a été reconnue infructueuſe. Le Docteur *Turner (a) dit, d'après Sydenham*, l'Hypocrate Anglois, *que ſi quelqu'un employoit toute ſa vie à découvrir un ſpécifique pour les cors, il mé-*

(a) Traité des Maladies de la peau, tom. 2, chap. 5.

riteroit bien de la postérité, & auroit suffisamment servi le genre humain.

Il n'y a que des Charlatans qui puissent se permettre d'assurer la guérison radicale des cors.

J'ai fait voir la nature des cors, & prouvé le peu d'assurance que l'on pouvoit donner de leur guérison ; mais, d'ailleurs, il est facile de juger soi-même que lorsque la nature s'est frayé la route d'un écoulement quelconque, il est extrêmement difficile de la changer. Tout ce que l'on peut faire c'est d'essayer avec circonspection de la détourner ; mais on ne peut jamais en assurer la réussite positive.

J'ai fait quantité d'épreuves sur nombre de personnes qui auroient tout risqué pour obtenir la guérison : elles m'ont souvent réussi ; mais j'ai employé divers moyens, & souvent je n'ai réussi que contre mon attente, tandis que celles qui me paroissoient infaillibles, n'avoient aucuns succès.

Les premiers moyens que je donnerois pour guérir radicalement les cors, seroient de porter des chaussures ouvertes par dessus, & après la guérison de ne plus gêner la circulation. Dans ce cas on peut employer un petit emplâtre n°. 2. Il sert à accélérer la destruction des cors. On l'étend sur de la peau, & on l'applique sur le mal.

Un autre moyen, mais qui ne réussit pas sur toutes sortes de peaux, est de prendre un morceau de buffle, de la grandeur d'une pièce de douze sols, de faire percer au milieu avec un emporte-pièce, un trou de la largeur du cor ; de le poser dessus, & de serrer par dégré, avec une petite bande. Par ce moyen, on empêche le serrement direct sur le cor qui se trouve logé dans le trou, les circulations se trouvent arrêtées de loin, & empêchent la végétation du cor qui périt insensiblement.

Voilà tout ce que je puis indiquer de mieux ; & certainement je connois

la cauſe, la végétation, & la deſtruction des cors ; je puis aſſurer que ſi l'on ne portoit point de chauſſures, il ne faudroit, ni Chirurgien ni Charlatan, ni emplâtre, ni onguent ; ils ſe guériroient ſeuls, comme l'ont éprouvé ceux qui ont fait une longue maladie, & qui ne les ont vu reparoître que pluſieurs mois après, parce que la première cauſe exiſtoit, c'eſt-à-dire, la chauſſure.

Les Gommes ſont un des meilleurs ſpécifiques pour la guériſon des cors ; j'ai particulièrement éprouvé cet effet du *Galbanum*. Il échauffe, attire & réſout : avec ces qualités, il opère ſouvent la guériſon des cors ; mais il eſt d'une odeur ſi fétide, qu'il faut en quelque ſorte ſe ſéqueſtrer de la ſociété pendant que l'on en fait uſage. On le fait diſſoudre dans le vinaigre, & l'on en met gros comme un pois ſur les cors ; après les avoir bien préparés on les couvre enſuite de peau, &

l'on a soin de changer cet opiat toutes les vingt-quatre heures, & de racler la petite surpeau.

La Poix navale, dont se servent les Cordonniers, est fort bonne pour guérir les cors ; mais je n'oserois la conseiller pour son odeur, & parce qu'elle tache les chaussons, & les bas. Mais pour les ouvriers, & ceux qui n'y regardent pas de si près, c'est un des meilleurs spécifiques. On l'étend sur de la peau. Il ne faut pas couper les cors avant de l'appliquer. Il faut en mettre assez épais & renouveller toutes les vingt-quatre heures, & au bout de huit jours tâcher de déraciner le cor avec les ongles, ou avec un instrument peu tranchant.

La Gomme Ammoniac ramollit, attire & résout les tumeurs & duretés, ce qui la rend bien efficace pour guérir les cors. En général, tout ce qui amollit, fond & résoud, a la même propriété; mais principalement toute espèce de

gommes. Je vais donner quelques recettes d'emplâtres qui m'ont également bien réussi.

N°. II.

Emplâtre composé par Sennert.

Une once de Poix navale.

Une demi-once de Galbanum dissoud dans le vinaigre.

Un scrupule de Sel Ammoniac.

Un gros & demi de gros Diachylum.

Mêler le tout selon l'Art.

Malgré la répugnance que j'ai de débiter des emplâtres, j'ai été si souvent sollicité depuis la première édition de mon Ouvrage, d'en composer, qu'à la fin j'ai été forcé de céder. J'ai donc fait composer devant moi l'emplâtre ci-dessus : la Poix & le Galbanum sont purifiés au point qu'ils conservent peu d'odeur, & la manipulation en est faite avec soin. Toutes les personnes incommodées de cors peuvent l'employer sans danger ; il appaisera la

douleur, & si l'on ne gêne plus la circulation par les chaussures, les cors périront insensiblement.

Pour l'employer, il faut mettre ses pieds dans l'eau tiède, au moins une demi-heure avant de l'appliquer. Pendant que les pieds sont dans l'eau, il faut avec les doigts de la main bien amollir les cors en les pinçant en tout sens; au sortir de l'eau il faut couper ou racler, le plus près possible, la partie excédente & spongieuse, ensuite on étend sur un morceau de peau un peu de l'emplâtre indiqué, on le change toutes les vingt-quatre heures; au bout de huit jours on cessera d'en faire usage.

La préparation que j'indique, doit précéder l'application de tous les emplâtres ou onguents que l'on peut employer; j'en excepte cependant les caustiques escarrotiques, & cantharides, car dans le cas de leur application, la douleur seroit violente &

dangereuse, si l'on extirpoit le cal avant de les employer.

N°. III.

Du Recueil des Méthodes de M. Helvetius.

Une demi-once d'Antimoine cru, pulvérisé.

Deux dragmes de Mercure doux.

Et six grains de Sublimé corrosif.

Broyez le tout pendant long-temps sur le porphyre, & l'incorporez exactement avec l'huile d'œuf, pour en faire un onguent de moyenne consistance. L'on en applique sur le cor, gros comme une lentille, après qu'il a été bien préparé ; l'on réitère toutes les vingt-quatre heures ce même pansement ; il m'a souvent réussi. Mais je n'en conseillerois pas l'emploi aux personnes qui ont la peau délicate, & les nerfs sensibles.

Je joindrai, d'après M. Rousselot (*a*),

(*a*) Toilette des pieds, page 33.

la recette d'un onguent que feu M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, fit plusieurs fois composer en sa présence pour le distribuer *gratis*.

N°. IV.

Prenez de la Céruse lavée à l'eau rose, de la Litharge broyée à l'eau de muguet, du Minium purgé à l'eau de Morelle, de chacun trois onces ; de l'Huile de rose par infusion, vingt-deux onces ; de la Cire vierge, jaune, une livre : mettez le tout dans une terrine vernissée, joignez-y quatre onces d'eau de Morelle ; faites cuire le tout à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit évaporée, en remuant toujours avec une spatule de bois, pour empêcher la Litharge de brûler, & pour qu'elle se communique : quand vous appercevrez que le tout ensemble prendra consistance, vous retirerez la terrine du feu pour y ajouter sept gros de

de Camphre raffiné & broyé dans ſix à ſept gouttes d'Eſprit d'eau-de-vie de lavande, & ſix gros de Térébenthine; alors vous remuerez le tout juſqu'à ce qu'il ait pris une conſiſtance d'emplâtre; vous l'étendrez ſur un marbre pour en faire des magdaléons. Il faut pour s'en ſervir, employer de la peau de gant.

La délicateſſe des pieds des femmes, & la difficulté de l'emploi des emplâtres qui peuvent couler & ſalir leurs chauſſures, a fixé mon attention. J'ai bien vu qu'elles deſireroient que rien n'augmentât le volume de leurs pieds dans leurs chauſſures, où elles ſont déja aſſez à l'étroit (car ſouvent la douleur qu'elles reſſentent n'eſt cauſée que par le ſerrement des phalanges les unes contre les autres ſans cors ni oignons) j'ai compoſé un petit emplâtre tout préparé ſur de la toile. Il n'eſt beſoin que de le faire chauffer un peu & l'appliquer, il eſt aſſez aglutinatif

pour ne pas se déranger. Il appaise la douleur : en voici la composition.

N°. V.

Cire vierge, deux onces.
Huile d'olive, une once.
Sel ammoniac.
Soufre.
Et Gomme arabique, de chacun un gros.
Minium, deux gros.

Faites Emplâtre, & l'étendez sur de la toile neuve, seulement d'un côté, pour l'appliquer au besoin.

J'ai éprouvé tous ces emplâtres, dans lesquels, s'il y entre des caustiques, il entre aussi assez de correctifs pour que l'on n'ait rien à craindre ; au contraire, l'usage réitéré de leur application, peut amener la destruction des cors, en ne gênant plus la circulation. L'on peut encore employer avec beaucoup d'efficacité les emplâtres qui suivent :

L'emplâtre de Vigo, avec ou sans le Mercure.

Celui de Grenouille avec le Mercure.

Celui *de Rhasis*, celui de Mynsicht, le Mucilage, le Diapalme, & l'on en recevra de grands soulagemens, même la guérison, si les cors ont été bien préparés, & pourvu que l'on soit constant dans l'application du remède.

Je vais encore indiquer quelques moyens plus simples, mais desquels il ne faut attendre que des soulagemens momentanés, parce qu'il faut toujours en venir à faire extirper le cal.

La Cire verte à cristaux, ou la Cire molle dont se servent les Commissaires; le Savon de toute espèce, la peau d'Empoix que l'on trouve chez les Chandeliers, la Joubarbe pilée, les feuilles de Souci, celles de Rose, la Vermiculaire qui croît le long des murailles, la feuille de Lierre, & autres adoucissans & émolliens, qui mantiennent le cal des cors dans un état de mollesse

& de dissolution, peuvent s'employer.

Les remèdes caustiques sont sans contredit les plus spécifiques pour la destruction radicale des cors, après qu'ils sont bien préparés; mais les inconvéniens de l'emploi sont très-dangereux, parce que ces caustiques venant à se fondre, peuvent attaquer le genre nerveux, les tendons, & faire des ravages affreux. J'aimerois mieux me servir des cautères actuels pour cautériser les différens couloirs de la matière excrémenteuse; car c'est tout ce que l'on peut desirer que de diviser la matière, & lui faire enfiler d'autres routes que celle qui produit la formation du cor.

Avicenne (*lib.* 4.) conseille de dessécher par dégré le cor avec un morceau de bois enflammé, qu'on approchera du mal le plus qu'on pourra : il faut, selon lui, réitérer cette opération jusqu'à ce que le cor soit emporté, & appliquer

enſuite du beurre cuit, pour achever de deſſécher la racine du cor.

Chauliac *(a)* indique un autre remède, dont l'effet me paroît auſſi incertain que celui du précédent. Il faut, dit-il, racler la partie du cor qui excède, & l'applanir le plus qu'il ſera poſſible; enſuite appliquer une platine de fer-blanc, ou un emplâtre, au milieu duquel ſera percé un trou de la grandeur du cor, & verſer une goutte de ſoufre brûlant qu'on laiſſe éteindre ſur la partie du cor; après quoi le frotter avec du cérat, & prendre du repos.

M. Rouſſelot *(b)* rapporte l'hiſtoire d'une perſonne de conſidération, renfermée depuis dix ans au Château de la Baſtille; il dit que cette perſonne, après avoir guéri des verrues qui lui défiguroient les mains, employa avec

(*a*) Chap. 7 de ſon ſixième Traité.
(*b*) Toilette des Pieds, page 63.

autant de succès le même moyen pour ses cors. Elle faisoit un peloton de la toile d'une araignée, le posoit sur le cor, & y mettoit le feu ; la toile, ainsi pelotée, ne se consumant que par dégrés, lui faisoit ressentir les plus vives douleurs ; mais elle parvint par ce moyen à faire disparoître ses verrues, & ensuite ses cors.

J'ai indiqué ces trois remèdes violens, parce que, s'il se trouve quelqu'un assez téméraire pour les mettre en usage, la douleur cruelle qu'ils feront éprouver, avertira qu'on ne doit pas pousser la tentative plus loin. Le dernier de ces moyens m'a cependant réussi ; mais il ne faut pas l'employer indistinctement sur tous les cors.

J'avoue qu'une personne qui souffre, ose quelquefois tout entreprendre pour obtenir du soulagement, & que dans ce cas on emploie sans répugnance les remèdes les plus forts, croyant en éprouver de plus prompts, & de meil-

leurs effets ; mais il seroit fort imprudent de courir les risques de s'estropier, ce qui arriveroit, si les cors avoient de fortes adhérences aux parties nerveuses ou tendineuses de la plante du pied ou des orteils ; &, dans le cas où l'on se détermineroit à employer ces moyens, il ne faudroit jamais les risquer de son chef, mais appeller ceux qui sont en état de juger du mal & du remède.

Il arrive quelquefois, que des chaussures neuves, & fort étroites, ou une marche forcée, causent une pression douloureuse sur les cors ; & si les personnes qui en sont incommodées brusquent la douleur, cela occasionne bientôt des meurtrissures, qui forment des tumeurs & des abcès ; & dans ce cas, le foyer de la suppuration se trouvant au plus profond, & le pus ne pouvant se faire jour à travers le cal, il occasionne des ravages affreux, qui, par un caprice de la nature, ont quelquefois procuré la guérison radicale, parce

que le séjour du pus avoit détruit les adhérences du cor, & que, lors de la cicatrice, les liqueurs avoient pris une autre voie; mais, c'est un moyen bien dangereux, c'est précisément celui des caustiques.

Une dernière réflexion qui mérite que l'on y fasse attention, c'est de ne jamais employer que des palliatifs, dans le cas où les cors sont douloureux, & lorsqu'il y a inflammation : si l'on veut tenter la cure radicale, il faut attendre que l'inflammation soit dissipée, pour ne point risquer d'augmenter le mal.

Lorsqu'un cor est douloureux, & qu'il y a inflammation, il n'y a plus à balancer; il faut prendre du repos, pour obtenir la résolution de l'inflammation, qui peut n'avoir été causée que par une marche forcée, ou par des chaussures gênantes. Mais, dans le cas où l'inflammation ne diminueroit pas, c'est une preuve qu'il y aura

abcès aux environs ou au-dessous du cal; il faut alors appliquer sur le cor un emplâtre d'onguent de la Mère, que l'on étend sur un morceau de peau de gant de la largeur d'une pièce de vingt-quatre sous, & couvrir le pied d'un cataplasme composé de mie de pain & de lait, auxquels on ajoutera deux jaunes d'œufs. L'on changera ce cataplasme aussi-tôt qu'il se dessèchera. L'on peut même, si l'inflammation est considérable, faire sur toute la partie une embrocation d'huile rosat, avant d'appliquer le cataplasme.

Cet accident bien soigné, est l'affaire de deux fois vingt-quatre heures, sans laisser à craindre d'autres accidens. Le pus se fait jour aux environs du cal, où l'on donne issue à la matière; on lave la partie avec du vin chaud, & l'on applique dessus un emplâtre de grand dyachilum, qui achève de cicatriser. Il est possible, comme je viens de le dire, que l'on obtienne

la guériſon par ce moyen ; mais je crois qu'il y a peu de perſonnes, qui veuillent le tenter.

En coupant un cor ſoi-même, on peut, s'il eſt ſur les parties latérales des orteils, ouvrir une petite artériole, ce qui donneroit du ſang en abondance : il ne faut pas s'effrayer, mais appliquer ſur l'ouverture un morceau d'agaric de chêne que l'on trouve chez les Apothicaires, & le contenir avec une petite bande. A défaut d'agaric, on met ſur l'ouverture, un petit morceau de papier brouillard, & deſſus une petite compreſſe ; la réunion ne tarde pas à ſe faire, parce que ces parties ne ſont point charnues, & qu'il y a un point d'appui.

On peut encore piquer un nerf, ou un tendon ; la douleur alors ſeroit horrible, & même convulſive.

Dans ce cas, il faut employer les remèdes balſamiques purs, tels que l'huile de térébenthine, celle de cire,

ou celle des Philosophes : les baumes de Fioraventi, du Pérou, de millepertuis, ou l'esprit-de-vin.

Souvent trop de crédulité ou d'inexpérience, fait que l'on applique sur les cors, des emplâtres composés de cantharides, ou de caustiques violens, qui occasionnent des ravages considérables ; il survient inflammation, la peau s'excorie, les tendons se trouvent quelquefois découverts. Il ne faut pas, dans ce cas, employer les onguens gras & onctueux ; il faut y appliquer les spiritueux & desséchans, & avoir attention d'appliquer sur toute la partie un cataplasme émollient pour dissiper l'inflammation.

S'il s'étoit formé escarre, il faudroit en procurer la chûte par un digestif fait avec le beurre frais, l'huile d'amandes douces, un jaune d'œuf, & le safran, ou se servir de basilicum, avec un peu de baume de térébenthine, & lever ce digestif lorsque l'escarre

viendra lâche & mouvante pour y ſubſtituer les remèdes balſamiques, que j'ai indiqués pour la piquure des tendons & des nerfs.

Tant de précautions paroîtront minutieuſes pour des maux ſi légers en apparence; mais il ne faut pas perdre de vue, qu'il n'eſt pas de petits maux aux pieds.

D'ailleurs, il faut remarquer que les os des phalanges des orteils ſont ſpongieux, & nullement croûteux, par conſéquent faciles à ſe carier; que les cors ſont près des gaînes des tendons ſouvent adhérens & capables de communiquer leur douleur dans tout le cors muſculeux auquel ils appartiennent; & que la pente des humeurs & le vice des liqueurs peut ſe communiquer par ce moyen à toute l'habitude du corps: c'eſt pourquoi il faut, autant qu'il eſt poſſible, remédier promptement à ces accidens.

Je paſſe maintenant à ce qui con-

cerne les verrues de la manière de les traiter.

CHAPITRE II.

DES VERRUES.

ARTICLE PREMIER.

Des causes & de la nature des verrues.

SUIVANT Galien (*a*) les verrues sont une matière hétérogène & contre nature, qui se trouve poussée avec violence vers la peau, par la force des facultés internes ; d'où il faut conclure qu'elles sont de la nature de tous les autres boutons, ou pustules qui paroissent sur la peau.

Suivant Juncker, les verrues sont des excroissances extraordinaires des fibrilles nerveuses de la peau, qui s'attachent sur-tout au visage & aux mains.

(*a*) Lib. 2 de morb.

Les principes de toutes ces excroissances, procèdent d'un humeur grossière, mélancolique ou flegmatique salée, & convertie en mélancolie, qui, destituée de circulation, s'épaissit insensiblement, & forme ces callosités qu'on appelle verrues. Cette sorte d'incommodité ne produit aucune douleur, en lui laissant un libre cours, elle défigure seulement la partie affectée.

Ce qui distingue les verrues des cors c'est que ceux-ci ont leur base beaucoup plus large au fond de la peau, & très-petite à leur extrémité; tandis que les verrues ont une surface plus ou moins large au niveau de l'épiderme & qu'elles forment une espèce de pivot. J'ai dit qu'elles ne causoient aucune douleur; mais celles situées à la plante du pied sont très-douloureuses, parce qu'elles sont continuellement macérées dans la marche.

On compte plusieurs sortes de verrues, qui toutes procèdent du même

principe; il n'y a de différence que dans l'espèce, ce que je vais faire ensorte de développer le plus clairement qu'il me sera possible.

Les verrues sont différenciées quant à l'espèce, & le sont également quant aux effets. Les anciens ne s'accordent pas avec les modernes sur leur nom, leur nature & leur cause : c'est pourquoi je ne parlerai ici que des plus connues.

Les verrues proprement dites, sont de trois espèces ; savoir, les rondes, les plates, & les pendantes ; elles s'attachent plus aux mains & au visage qu'aux pieds.

Les rondes, qui sont les plus ordinaires, ont une tête semblable à celle d'un petit porreau ; c'est aussi la raison pour laquelle on leur donne le nom de cette plante, & parce qu'elles s'attachent à la peau par de petits filamens.

Les plates ont une base moins élevée

que les précédentes, mais sont beaucoup plus larges : on les nomme en latin *verrucæ formicariæ*, verrues de fourmis, ou verrues basses; parce qu'en coupant leur superficie, on éprouve une douleur semblable à celle que causent ordinairement ces sortes d'insectes. Celse prétend qu'elles s'attachent plus volontiers à la paume de la main, & à la plante des pieds, comme je l'ai remarqué, ayant souvent trouvé de ces verruees à la plante des pieds, où elles causent de très grandes douleurs.

Les pendantes ont une élévation sur la peau; on les nomme par cette raison verrues pendantes; *verrucæ pensiles*, ou *achrocordæ :* celles-ci naissent ordinairement sur les mains des enfans, & tombent d'elles-mêmes.

On met encore au rang des verrues differentes espèces de condylômes, tels que le fic, le marisca, les crêtes & les thymus; on y met aussi différens tubercules, comme le charbon, le fu-

roncle & les bourgeons, le *noli-me-tangere*, le ptérygion ; & enfin des taches de la peau, comme les alphos, le melas & la leucée : mais je m'en tiendrai seulement aux verrues proprement dites.

ARTICLE II.

Du traitement des Verrues.

ON connoît deux manières de traiter les verrues, savoir, l'extirpation ou l'application des remèdes extérieurs. Le Docteur Turner en distingue trois, le cautère actuel ou potentiel, l'incision & la ligature.

Ces différens traitemens ont lieu suivant les différentes espèces de verrues ; mais il faut, avant tout, examiner si l'excroissance n'est point accompagnée de quelque vice malin qui puisse la faire devenir cancéreuse. Dans ce dernier cas, les signes diagnostics

ſont un picotement continuel, & une douleur extraordinaire dans la partie affligée. Il faut examiner en ſecond lieu ſur quelle partie la tumeur eſt ſituée, afin de pouvoir déterminer le genre de remède ou de traitement que l'on peut employer, autrement on expoſeroit le malade aux accidens dont j'ai parlé dans le chapitre des cors.

Les verrues rondes & pendantes étant à peu-près ſemblables, ſe traitent également lorſqu'elles ſont ſituées avantageuſement, c'eſt-à-dire, lorſqu'elles ne ſe trouvent point placées dans les jointures des phalanges : on peut employer la ligature, & l'extirpation peut s'en faire ſans laiſſer à craindre de fluxion. Pour y parvenir, il faût lier la verrue dans ſa racine avec un crin, ou du fil ciré, & ſerrer par degrés autant que le malade peut le ſupporter. Alors, les ſucs qui ſe portoient dans cette partie étant interceptés au moyen de la ligature, il eſt ſans

difficulté que les verrues doivent se dessécher & tomber d'elles-mêmes. Pour opérer une chute plus prompte, il seroit extrêmement dangereux de les frotter avec de l'arsenic ou du sublimé. On peut, lorsque la verrue est tombée, toucher la racine avec quelque escarotique, ou simplement avec une aiguille rougie au feu ; ou bien se servir de la toile d'araignée, comme je l'ai indiqué à l'article de la guérison des cors.

On peut employer l'incision pour traiter les verrues de la même espèce. Cette opération se pratique en la coupant au niveau de la peau ; mais alors il est nécessaire de cautériser, pour dessécher radicalement la racine, au lieu que la ligature peut souvent l'emporter toute entière.

On peut les enlever encore de la même manière que les cors, en les cernant légèrement tout autour avec le bistouri ; mais cette opération ne

ſe doit confier qu'à une perſonne expérimentée, ſi l'on ne veut pas s'expoſer au danger qui pourroit réſulter de l'inexpérience du Praticien.

Les verrues baſſes, ou verrues de fourmi, qu'on nomme *myrmecia*, ſont encore plus difficiles à emporter que les précédentes, par la raiſon qu'étant moins élevées ſur la ſurface de la peau, les racines ont plus de profondeur.

Sur cela pluſieurs Auteurs ſont d'avis de cautériſer, & emploient en effet les eſcarotiques les plus violens, tels que le ſoufre, la pierre infernale ou le ſublimé; mais c'eſt un genre de traitement trop dangereux pour pouvoir être conſeillé : je vais en citer un exemple rapporté par *Turner*.

(*a*) » Une fille fort incommodée de » verrues, ſenſible aux reproches de » mal-propreté qui lui furent faits à

(*a*) Turner, Chapitre V, ſeconde partie, pages 26 & 27 des maladies de la peau.

» cet égard, s'adreſſa pour s'en délivrer
» à un barbier qui, pour un demi écu,
» en entreprit la cure. Pour y réuſſir,
» il en entoura d'abord pluſieurs de
» terre glaiſe, couvrit leurs têtes avec
» du ſoufre, auquel il mit le feu avec
» une allumette. La courageuſe fille,
» remplie du deſir de ſe voir délivrée
» de cette difformité, ſupporta la dou-
» leur en héroïne, & dit même au
» barbier de continuer à brûler ces
» excroiſſances, s'il le croyoit néceſ-
» ſaire; mais cet empirique l'ayant
» aſſurée que celles-là étoient ſuffiſam-
» ment brûlées, il lui ordonna ſeu-
» lement de mettre à la place de la
» terre glaiſe, un peu de beurre frais,
» & de revenir le lendemain pour en
» entreprendre d'autres. Elle fut tour-
» mentée par la ſoif & la chaleur du-
» rant toute la nuit, qu'elle paſſa fort
» inquiète; elle trouva le matin la
» main & le bras enflés juſqu'à l'é-
» paule, avec douleur & inflammation.

» Dans cet état elle envoya chercher
» le barbier, qui, fort surpris de l'ac-
» cident, fut chercher un Chirugien,
» qui, un peu moins ignorant que lui,
» fit une embrocation sur le bras avec
» l'huile rosat, & appliqua le cata-
» plasme de mie de pain & de lait sur
» le dos de la main. La douleur fut
» adoucie, & la tumeur désenflée par
» cette méthode ; mais continuant,
» après la chûte des escarres, les
» applications graisseuses, les tendons
» découverts dans deux des articula-
» tions des phalanges se corrompirent,
» comme l'auroient fait les ligamens &
» les cartilages, si une personne plus
» expérimentée n'eût été appellée ; mais
» malgré tous ses efforts, une des arti-
» culations resta gênée, & une autre
» presque sans mouvement «.

Il paroît assez clair que la tumeur & l'inflammation du bras furent occasionnées par la grande sensibilité des jointures des doigts ; que l'opé-

rateur ne distingua point des parties charnues & moins sensibles, ni à l'égard de la dose du soufre, ni à l'égard du pansement.

ARTICLE III.

Des différens Moyens de guérir les Verrues.

RHAZIS prétend que pour résoudre & dessécher les verrues, il faut les frotter avec des feuilles de caprier, ou des carobes humides, jusqu'à parfaite guérison.

D'autres conseillent d'appliquer dessus des feuilles pilées de millefeuille, d'herbe à Robert, de pourpier des Indes, de grande scrophulaire, de la verrucaire ou herbes aux verrues, dont on distingue la grande & la petite, qui naissent toutes deux le long des chemins & des lieux incultes & sablonneux. Chacune de ces herbes pilées

peut s'appliquer séparément ou ensemble. Leur vertu est de relâcher les parties, & de résoudre l'humeur épaissie : elles peuvent s'employer sans aucun danger.

Le suc d'alleluia, ou *trifolium acetosum*, qui croît dans les forêts, celui de tithymale, ou le lait de figuier, peuvent aussi s'employer. Ils ont cependant une vertu corrosive, qui peut attaquer les peaux délicates ; mais l'inconvénient se bornera à très-peu de chose.

On prescrit aussi un cataplasme composé de fiente de chèvre, de vinaigre, de nielle pilée, qu'on applique sur la verrue.

Différens Auteurs conseillent de les frotter avec du vieux levain de seigle, délayé dans du lait de figuier & de tithymale.

On se sert encore d'un liniment composé de la manière suivante :

N°. VI.

N°. V I.

℞. Trois dragmes d'Huile de Tartre.

Une dragme d'Onguent blanc camphré.

Un ſcrupule de Chaux vive ;

Ou bien encore :

N°. V I I.

℞. Cire neuve, Réſine, Huile de Camomille, de chaque un gros ; Tacamahaca deux dragmes ; Orpiment une dragme ; dont vous faites un emplâtre :

Ou bien employez l'emplâtre de *Vigo*, avec le quadruple de mercure.

La méthode des Anciens s'exécute par les cauſtiques & par les acides, & c'eſt celle qui m'a toujours réuſſi. Elle

demande des connoiſſances ſur l'état de la verrue ; mais il s'en trouve peu qui ne puiſſent être guéries par ces moyens. La verrue étant, comme je l'ai dit, l'aſſemblage de pluſieurs fibrilles de la peau, il ne faut que corroder ces fibrilles, les déſunir ; &, lorſqu'on eſt parvenu à ce point, la verrue périt, & tombe en pouſſière.

L'eau-forte m'a toujours réuſſi ſans inconvénient, étant appliquée prudemment. Pour l'employer, on trempe la pointe d'un curedent dans l'eau-forte la meilleure poſſible, l'on en laiſſe tomber la première goutte qui ſeroit trop conſidérable, l'on poſe enſuite la pointe du curedent au milieu de la verrue ; le peu d'eau forte qui s'y trouve, fermente & déſunit toutes les parties de la verrue ; on réitère cette opération deux fois par jour, &, lorſqu'on s'apperçoit que la verrue ſe déſunit, il faut quitter l'uſage de l'eau-forte ; la verrue tombera d'elle-même.

L'huile de tartre par défaillance opère la même chose; mais l'effet en est plus long. Il faut observer de ne toucher que les plus grosses verrues si les mains en sont remplies, les petites suivront la chute des autres.

Galien parle d'un homme qui ne les guérissoit qu'en les suçant avec les lèvres, ce qui les rendoit assez éminentes & assez lâches pour pouvoir être arrachées avec les dents. Cette manière de les guérir est beaucoup moins douloureuse, & n'est susceptible d'aucun des inconvéniens auxquels on s'expose par l'usage imprudent que l'on peut faire des caustiques.

Il ne suffit pas d'employer simplement les remèdes indiqués, pour obtenir la guérison qu'ils doivent opérer; il faut encore mettre en usage différens moyens que l'intelligence seule de l'opérateur peut déterminer, soit pour hâter la guérison, soit pour éviter la douleur. Par exemple, en tou-

chant avec l'eau-forte les verrues baſſes à la plante du pied, au moment de la déſunion des fibrilles on éprouveroit de la douleur, ou il faudroit ne point marcher; alors on met dans le ſoulier une ſemelle de chapeau ou de buffle, à laquelle on fait un trou à l'endroit de la verrue, & aſſez grand pour la contenir. Par ce moyen on a le double avantage, & d'éviter la douleur, & d'empêcher la verrue de prendre de l'accroiſſement. Le même moyen peut s'employer pour ſoulager les durillons douloureux de la plante du pied.

Il y a plus d'erreurs populaires ſur le traitement des verrues, que de moyens aſſurés de les guérir. Chacun a ſon erreur, & il ne faut que les examiner pour s'en convaincre. En voici quelques unes: tremper ſes mains dans l'eau d'un bénitier à l'Egliſe: les frotter avec de la bourre qu'il faut trouver dans la rue: ouvrir une pomme, frotter les verrues avec ſon milieu, la rejoindre

& la mettre pourrir dans le fumier, ou avec du veau ou du lard : laver ſes mains dans le ſang d'un cochon de lait & autres remèdes à l'infini. Cependant il eſt poſſible que tout ce qui frictionne produiſe de bons effets.

Que le vulgaire ait adopté des erreurs, qu'elles ſe ſoient répandues dans le public, que l'on en adopte l'uſage, cela paroît poſſible ; mais que des Auteurs reſpectables aient donné les leurs, cela paroît étonnant.

Etmuller dit avoir fait uſage de l'*uſnée* humaine, eſpèce de mouſſe verdâtre qui croît ſur les crânes des perſonnes mortes d'une mort violente, & expoſées à l'air. Il prétend qu'en appliquant cette mouſſe ſur la verrue, elle doit ſe guérir en peu de temps.

Mais le remède le plus extraordinaire eſt celui que preſcrit Juncker, page 241. Il faut, dit-il, prendre un fil de la chemiſe d'un patient ou d'un

mourant, & le prendre dans un endroit imbu de sueur, par exemple, sous les aisselles; faire à ce fil autant de nœuds que le malade a de verrues; frotter une de ces verrues avec un des nœuds, ensuite enterrer le fil dans un endroit humide, par exemple, sous une gouttière; & les verrues tombent à mesure que les nœuds se pourrissent. Juncker assure que ce remède lui a parfaitement réussi, de même qu'à tous ceux qui ont, comme lui, été dans le cas d'en faire usage. Je veux le croire; mais il semble qu'il faut une grande foi pour se le persuader. Au reste, l'expérience n'est ni coûteuse ni difficile à faire; toute la difficulté consiste à savoir quel rapport il peut y avoir entre un pendu & une verrue.

Je pourrois rapporter une infinité d'autres remèdes indiqués par différens Auteurs, & qui reviennent tous à peu-près au même; mais j'en ai déja trop cité. J'observerai seulement que

les remèdes les plus doux ſont les meilleurs, ſi l'on veut les employer ſoi-même; ſi au contraire on met ſa confiance en ceux qui connoiſſent cette partie, les cauſtiques opéreront bien plus promptement leur guériſon, & ne feront aucun dommage à la peau.

CHAPITRE III.

Des Durillons, de leurs cauſes, & des moyens de les guérir.

LES durillons ont pour cauſes ou des frottemens, ou des compreſſions conſtantes : c'eſt une macération de l'épiderme ou ſurpeau, qui, étant continuellement expoſée à des frottemens, eſt plus particulièrement affectée.

La facilité avec laquelle l'épiderme ſe régénère, fait qu'auſſi-tôt qu'il eſt détaché du corps muqueux, il ne peut plus s'y rejoindre, parce qu'il y en a déja un autre de formé. Alors cette

première peau, desséchée, ne reçoit aucun suc nourricier, ni accroissement; les frottemens réitérés en détachent plusieurs qui s'unissent ensemble, & forment cette espèce de carton que figure si bien les durillons.

Les durillons occupent toutes les parties du pied qui éprouvent un frottement ou une pression constante : les Jardiniers & les gens de la campagne qui marchent pieds nus, ont un seul ganglion qui leur occupe toute la plante du pied; il leur sert de semelle, au point qu'ils marchent habituellement sur les pierres, sans éprouver aucune sensation douloureuse; il faudroit, pour les piquer, qu'ils rencontrassent un corps pointu qui auroit percé la semelle d'un soulier.

Les Religieux déchaussés, & tous ceux qui portent des sandales, ont autour de la plante des pieds un bourrelet de durillons, parce que les chairs de ces parties n'étant pas contenues,

elles se trouvent macérées & pincées autour de la sandale, ce qui interrompt la circulation & cause ce dessèchement.

Les personnes de cabinet, les Dames qui portent souvent des pantoufles, sont dans le même cas, mais seulement autour du talon, parce qu'il n'y a que cette partie qui n'est pas contenue, & qui est exposée à cette macération.

Quand les durillons ont acquis une certaine épaisseur & qu'ils sont desséchés, ils deviennent durs comme de la corne; & c'est l'instant où ils causent de la douleur, parce que, soit en marchant, ou en faisant tout autre exercice, ils gênent extrêmement & meurtrissent les chairs qui les avoisinent, & de ces meurtrissures naissent des fluxions accompagnées de tumeurs, de rougeur, & quelquefois d'abcès; cela arrive plus particulièrement sous l'articulation du gros orteil avec le premier os du métatarse, endroit où ces

durillons se placent le plus souvent, ainsi qu'aux talons.

Il se forme des durillons cors, ou durillons profonds, ce qui est la même chose, sous la plante du pied, à l'articulation du premier os du métatarse, avec la première phalange du pouce, ou au milieu du pied aux mêmes articulations. Ces durillons sont très-douloureux, à raison de leurs racines qui sont souvent adhérentes aux aponévroses du tendon d'Achille. Tous les emplâtres, & même les caustiques, comme je l'ai dit au Chapitre des cors, ne les détruisent pas; il faut faire extirper le cal, car on ne peut le faire soi-même, & quand cette opération est faite, c'est comme si on avoit délivré la personne incommodée, d'une pierre qu'elle avoit dans son soulier. On peut extirper ce cal sans faire aucune douleur; &, s'il est extirpé dans le commencement, une ou deux fois le guérissent radicalement.

Il faut toujours faire cette opération en deux temps, à une quinzaine de distance, parce que ces durillons étant très-profonds, on pourroit, en les voulant fouiller trop avant vers leurs racines, piquer l'aponévrose plantaire à laquelle ils sont souvent adhérens.

En général les durillons ne sont point douloureux, s'ils ne sont compliqués d'aucuns accidens ; ils éprouvent seulement le même inconvénient que les cors, c'est-à-dire, de se gonfler par l'humidité, & de se contracter dans la sécheresse, ce qui cause des tiraillemens sensibles.

Le durillon se détruit de lui-même en détruisant la cause qui y a donné lieu, sans être obligé d'appliquer rien dessus : mais comme il est impossible de faire cesser la cause de ceux qui viennent aux pieds, & qu'il faudroit renoncer à marcher, il n'y a qu'un moyen de les soulager, c'est de les faire diminuer lorsqu'ils ont acquis une

certaine épaiſſeur; par ce moyen on évitera les meurtriſſures, les gerçures des talons, & les autres accidens dont ils ſont fort ſouvent compliqués.

Cette opération ſe fait, ſans douleur, avec l'inſtrument nommé *larme*, tel qu'il eſt repréſenté n°. 7 de la planche I : on enlève le cal feuille à feuille au ſortir de l'eau, à peu-près comme il s'eſt formé; ce qu'on ne doit pas faire trop avant, parce qu'outre la douleur que l'on éprouveroit en marchant, il pourroit en réſulter des ſuites fâcheuſes.

On peut, en cas d'accident & à la première douleur, appliquer deſſus un cérat compoſé de partie égale de farine de nielle, de farine de froment, & de cire neuve, que l'on incorporera enſemble; ou l'emplâtre de mucilage. L'huile de chaux eſt auſſi fort bonne pour ramollir les durillons, & avec cette précaution on évitera les accidens plus fâcheux, mais le plus certain eſt

de les enlever prudemment avec l'instrument.

On peut encore, après s'être mis les pieds dans l'eau pour ramollir les durillons, les frotter fortement avec une pierre ponce, ou avec de la peau de chien de mer.

S'il survenoit meurtrissure au talon, ou à l'articulation du gros orteil avec l'os du métatarse, & que l'on sentît une douleur excessive dans le fort du durillon, avec chaleur, pulsation & inflammation aux environs, il faudroit appliquer dessus ce que je viens d'indiquer pour le ramollir; particulièrement le mucilage; &, lorsqu'il est ramolli, on enlève le cal feuille à feuille légèrement; & si l'on s'apperçoit qu'il veuille s'abcéder, il faut promptement donner issue à la matière, corroborer la partie avec quelque spiritueux ou du vin chaud, & appliquer ensuite du diachylum gommé qui achèvera de cicatriser.

Il ne faut pas ouvrir les poches ou ampoules qui avoisinent les durillons; il n'en résulteroit rien de fâcheux, mais beaucoup de douleur.

C'est à quoi se borne le traitement de cette incommodité.

CHAPITRE IV.

De la nature & des causes des Oignons, avec les moyens de s'en garantir.

LES oignons sont une tumeur contre nature, qui, à proprement parler, est une espèce d'œdème froid, laxe & mou, de couleur blanchâtre, sans douleur par eux-mêmes: leur mollesse est telle, qu'en les comprimant avec le doigt, ils en conservent l'empreinte, pourvu que les mamelons du centre ne soient point desséchés.

Ce qui a donné lieu de les nommer

ainſi, c'eſt la parfaite reſſemblance de cette tumeur avec un oignon de jacinthe, dont le centre eſt d'un rouge brun, environné de petites pellicules blanchâtres, détachées les unes des autres en forme de roſace. Leur ſiége eſt ordinairement à la partie latérale intérieure du pied, ſur l'articulation du métatarſe avec le gros orteil; les femmes en ſont plus ordinairement incommodées que les hommes.

Leur cauſe diffère totalement de celle des cors & des durillons; c'eſt une trop grande & continuelle trituration de l'humeur ſynoviale qui leur donne lieu : cette trituration de la ſynovie l'appauvrit, l'atténue & la diviſe ſouvent, en l'obligeant de ſortir de ſes capſules, pour ſe porter, en ſe coagulant, au centre de la tumeur.

Les cartilages qui garniſſent intérieurement la tête, ou la cavité des os, privés du rafraîchiſſement que leur fourniſſoit la ſynovie, ſe deſsèchent &

ſe tuméfient; il ſurvient même gonflement à la tête des os de cette articulation, cauſé par l'échauffement & la dépreſſion des lames oſſeuſes : ils occupent alors plus de place; les tendons qui ſervent au mouvement de l'orteil, ſe trouvent contraints & ſubitement tendus les uns contre les autres; ils obligent ſouvent même cet orteil à ſe courber & à ſe placer deſſus ou deſſous ceux qui l'avoiſinent : alors le pied devient d'une difformité qui paroît malgré la chauſſure la mieux faite.

Deux cauſes contribuent à la trituration de l'humeut ſynoviale de cette articulation.

La première, eſt la chauſſure trop élevée des talons, à l'égard des femmes ſur-tout. En effet, le pied étant élevé du talon ſur un pivot qui a peu de ſurface, il faut deux autres points pour rendre la marche aſſurée; l'un ſe trouve au petit orteil, & l'autre à l'ar-

ticulation du gros orteil avec l'os du métatarse; & c'est cette compression qui donne lieu aux oignons.

Il est de toute impossibilité que de cette position il ne résulte pas beaucoup de frottemens intérieurs à cette articulation, parce qu'elle est brisée & contre nature, vu qu'il n'y a que le gros orteil qui soit étendu, que la pointe du pied forme une pente, & qu'il faudroit que le pied fût horizontalement placé à la ligne de terre pour être à l'aise en marchant.

L'autre cause vient des chaussures trop courtes. Le pied étant contraint entre l'extrémité du gros orteil & le talon, il se brise près cette articulation; & forme une éminence extérieure sujette à des frottemens continuels.

L'éminence causée, soit par le gonflement des cartilages, soit par celui des os de cette circulation, étant continuellement pressée par la chaussure, arrête la circulation de la lymphe, &

cauſe la ſtagnation du ſang; ou, ſi l'humeur ſynoviale ſe porte au centre & s'y deſsèche, l'on éprouve de la douleur, comme ſi un grain de ſable étoit dans un endroit très-vif. Si elle ſe joint au ſang coagulé, il en réſulte une fermentation; & juſqu'à ce que la partie ſoit abcédée, on éprouve une douleur horrible. Ainſi de quelque accident que les oignons ſoient compliqués, ils ſont extrêmement douloureux.

Le ſeul moyen de ſe garantir d'oignons, & même de toute incommodité aux pieds, c'eſt d'être abſolument en garde contre les chauſſures trop courtes; car elles ſont, comme je l'ai déja dit, la cauſe de tous les accidens qui arrivent aux pieds.

Lorſque les oignons ſont encore dans un état de molleſſe, que les mamelons du centre ne ſont point encore deſſéchés & durcis, on peut ſe contenter de faire des frictions; pour cet effet, on met de la ſalive, à jeun, dans le

creux de la main, & l'on en frotte la partie affligée jusqu'à ce qu'il ne reste plus de salive, ce qu'il faut réitérer plusieurs jours de suite; on applique après, en se couchant, un petit sachet de sel ammoniac, trempé dans de l'eau rose, on l'assujettit pour la nuit, & on l'ôte tous les matins.

On y peut encore appliquer l'emplâtre de fiel de porc, qui se fait ainsi: prendre un fiel de porc mâle, le suspendre dans la cheminée pour le dessécher à moitié, de manière que le fiel se réduise à une espèce de pommade compacte; en prendre de la grosseur d'un pois, l'étendre sur du vieux gant, & l'appliquer sur l'oignon, en réitérant toutes les vingt-quatre heures.

Lorsque le centre est dur & calleux, par l'amas de la synovie qui s'y est desséchée, il faut extirper cette partie calleuse avec la *langue de merle*, n°. 3, de la planche I, & appliquer dessus des émolliens & fondans, pour l'adoucir & empêcher qu'elle ne s'irrite.

Si une trop grande & continuelle preſſion a fait coaguler & deſſécher dans le centre de la tumeur une humeur gypſeuſe, il faut alors en faire l'extirpation avec l'inſtrument; & lorſqu'enſuite il ſort de la cavité une humeur ſynoviale glutineuſe, il faut appliquer un emplâtre de diachylum gommé, qui diſſipera entièrement le mal.

On ne peut pas trop preſcrire ce qu'il faut faire aux oignons lorſqu'ils ſont compliqués d'accidens, parce que c'eſt la nature de ces accidens qui détermine le traitement. Il faut toujours y faire attention de bonne heure, & ſe fier à quelqu'un de prudent & d'expérimenté, afin d'arrêter le mal dans ſon principe, & de l'empêcher de faire des progrès : c'eſt ſouvent du ſoin du pied que l'on obtient la guériſon des accidens qui lui arrivent, comme je l'ai dit plus haut.

CHAPITRE V.

Des Engelures & des Mules.

LES engelures ont pour principe la ſtagnation du ſang, cauſée par le reſſerrement des vaiſſeaux capillaires de la peau, ce qui n'eſt occaſionné que par la rigueur du froid : les humeurs étant ainſi fixées, déchirent & ulcèrent les parties.

Les ſignes caractériſtiques de ce genre de mal, ſe manifeſtent ordinairement par une rougeur dans la partie affligée, accompagnée d'une enflure inégale dans la peau, d'une chaleur exceſſive & d'une démangeaiſon qui rendent cette incommodité inſupportable. Leur ſiége eſt ordinairement aux mains, aux doigts des pieds, aux talons, aux coudes, au nez, aux oreilles; on les nomme mules lorſqu'elles s'attachent aux talons.

Les engelures ne ſont pas dange-

reuſes; cependant, quand on n'y porte pas remède de bonne heure, elles deviennent très-difficiles à guérir; elles peuvent même quelquefois attirer la ſuppuration & la gangrène dans la partie.

Lorſque cette incommodité ſe déclare, & que les démangeaiſons commencent à ſe faire ſentir, il faut faire uſage d'une décoction de l'herbe appellée *Pied de Veau*, dans laquelle on mêlera une quantité ſuffiſante d'eau végéto-minérale, s'en laver les pieds pluſieurs jours de ſuite, & réſoudre les humeurs par quelques fomentations, pour ouvrir les pores de la peau, avant qu'elle ſoit ulcérée.

On emploie à cet effet différens remèdes, tels que la ſaumure de bœuf, l'eau ſalée, les bains froids ou la neige, dont on frotte la partie malade. Mais ces remèdes ne ſeroient pas ſuffiſans ſi le mal étoit parvenu à un plus haut degré; dans ce cas, on preſcrit diffé-

rens remèdes ; tels que la décoction de navets gelés, le vin bouilli avec le sel & de l'alun, réduit en cataplasme avec la farine de seigle, du miel, du soufre, de l'encens, réduits en liniment avec de la graisse de porc. *Turner* indique encore les suivans :

N°. VIII.

℞. Du Vin blanc, une pinte;
de l'Alun, une once.
Faire bouillir le tout un moment, & laver la partie malade,

ou bien

N°. IX.

℞ De l'Huile de Laurier, deux onces;
du Miel ordinaire, une once;
de la Térébenthine, demi-once
Mêlez le tout, & frottez la partie.

Ce que je prescris ici pour les pieds, convient & peut s'employer également pour les mains. Ceux qui sont sujets

aux mules, ou engelures aux talons, doivent ſuivre la même méthode pour préſervatif, ou faire uſage de l'emplâtre de *Turner;* il eſt compoſé de diapalme, de bol d'Arménie, d'huile roſat & de vinaigre; il ſert en même-temps à garantir de la congeſtion ou ſtagnation des humeurs. Il faut avoir la précaution de le renouveller, ſitôt qu'il commence à devenir lâche, & continuer ainſi tant que le froid ſe fait ſentir.

Lorſque les engelures, ſoit des pieds, ſoit des mains, ſont ouvertes, on peut encore employer avec ſuccès le remède ſuivant : prendre un vieux ſoulier, le faire brûler juſqu'à calcination, le mettre en poudre, le mêler avec de l'huile roſat, & l'appliquer ſur la partie. Pour former cette pommade, on prend une demi-once de ſavatte calcinée, deux gros de litharge; broyez long-temps le tout dans un mortier de plomb, enſuite y ajouter ſuffiſamment d'huile roſat

rosat pour réduire le tout en pommade, & l'appliquer sur les parties ouvertes & ulcérées.

On doit observer de ne pas se présenter tout-à-coup à un grand feu, lorsqu'on se sent les extrémités affectées d'un grand froid; parce que cela peut augmenter l'engorgement des humeurs, & occasionner de l'inflammation; il faut réchauffer les parties froides par degré, les laver d'abord avec de l'eau tiède, & augmenter ensuite la chaleur.

CHAPITRE VI.

DES ONGLES.

ARTICLE PREMIER.

De leur nature.

LES ongles sont des corps durs & solides, de figure ovale, transparente,

ſitués à l'extrémité des doigts, tant des mains que des pieds ; leur ſubſtance eſt ſemblable à de la corne, étant, comme elle, compoſée de pluſieurs fibres longitudinales qui ſe lient à meſure qu'elles ſe détachent de l'épiderme, & qui ſuivent la courbure de l'extrémité des doigts qu'elles recouvrent.

Dans leur épaiſſeur, ils ſont à peu-près ſembables au carton, compoſé de pluſieurs feuilles collées les unes ſur les autres ; enſorte que les fibres de la première couche extérieure étant plus anciennes, ſont auſſi plus longues, & les intérieures diminuent par degrés ; tellement que, depuis ſon union avec l'épiderme où l'ongle eſt plus mince, il augmente en épaiſſeur juſqu'au bout des doigts.

Les ongles ſont cependant diaphanes, de manière qu'ils laiſſent appercevoir les qualités de l'humeur qui domine au corps. Ils ſont ordinairement pourprins aux hommes ſanguins,

bruns-obscurs aux vieillards & aux mélancoliques, pâles aux personnes délicates; ils changent de couleur aux approches des accès de fièvre tierce ou quarte, & l'on tire des indications de leur couleur aux personnes attaquées de poison.

Les Anatomistes anciens ne sont pas d'accord avec les modernes sur la substance première qui leur donne l'accroissement. Les uns prétendent qu'ils sont produits par les mamelons de la peau & l'extrémité des nerfs, & les autres croient qu'ils ne sont qu'une continuation de l'épiderme. En effet, si après la macération, on tire adroitement l'épiderme de la main, les ongles se détachent pour le suivre, ce qui semble prouver le dernier sentiment.

Ce qu'on peut encore remarquer, c'est que si, par un accident imprévu, un instrument tranchant entame la peau aux environs des racines de l'ongle,

la cicatrice ſera fixée en cet endroit & ineffaçable. Au contraire, ſi une légère écorchure n'attaque que l'épiderme au même endroit, avant la guériſon, on la verra ſe porter vers la racine de l'ongle, en ſuivant à peu-près ſa marche & ſon accroiſſement : ce qui porte à croire que la ſubſtance eſt fournie par l'épiderme.

Lorſque l'epiderme eſt parvenu à ſon extrémité, il ſe forme un repli ſemi-lunaire, dans lequel s'enveloppe la racine de l'ongle.

L'épiderme, à ce repli, eſt ſujet à ſe corrompre par l'affluence des ſucs nutritifs qui agiſſent continuellement. De-là provient la rupture de cette ſurpeau, qui occaſionne en partie ce qu'on nomme *envies*, ſi douloureuſes & ſi dangereuſes lorſqu'on les arrache, parce qu'elles tiennent à la chair vive.

Les ongles bien conformés ſe renouvellent tous les quatre mois environ : il y a cependant des perſonnes

qui perdent entiérement les ongles de leurs pieds tous les ans à certaine époque ; il leur en vient sans douleur de nouveaux, qui, ayant acquis assez de consistance, repoussent entièrement ceux dont ils prennent la place.

Les ongles des mains & ceux des pieds ont bien la même consistance & le même accroissement ; mais les vices de conformation & les accidens qui leur arrivent sont très-différens. Je vais détailler dans l'article suivant les accidens dont ceux des mains sont le plus affectés, avec les moyens de les prévenir ou de les guérir. Je passerai ensuite à ceux des pieds.

ARTICLE II.

Des moyens de bien conserver les ongles des mains ; des vices de première conformation & des accidens qui arrivent, avec les moyens d'y remédier.

Une belle main ajoute à un beau

corps. Si elle ne répond pas aux autres agrémens, il semble qu'il y ait une difformité ou défectuosité qui choque au premier coup d'œil, parce que cette partie est une de celles qui se présentent le plus naturellement à la vue.

C'est à l'inspection de la main que l'on juge souvent d'une personne bien née : c'est ce qui la distingue du commun ; & c'est à la manière dont les ongles sont soignés, que l'on juge de la propreté de la personne.

On ne peut disconvenir que des ongles bien faits, bien rangés, de figure ovale, transparens, sans aucune tache ni canelure, animés d'une certaine couleur de chair, n'ajoutent beaucoup à la beauté de la main ; mais tout le monde n'est pas doué de cet avantage. Il faut alors, pour y remédier, se confier à ceux qui, par état, peuvent juger des moyens qu'il faut employer.

Si les ongles sont viciés dès la pre-

mière conformation, il eſt preſque toujours impoſſible d'y remédier, c'eſt-à-dire, s'ils ſont ſcabreux, raboteux ou canelés; mais s'ils n'ont que de l'inclination à ſe porter plus d'un côté que de l'autre, s'ils ſont trop couverts vers la racine, ſi, ayant été coupés longtemps trop courts, ils ne peuvent plus atteindre le niveau de la peau, il eſt très-poſſible d'y remédier.

Pluſieurs Charlatans ont annoncé qu'au moyen d'un emplâtre appliqué ſur les ongles viciés dans leur conformation, ils les feroient tomber, & qu'enſuite ils reviendroient beaux & bien faits. J'aſſure au contraire, que l'on eſt fort heureux quand ils ne reviennent pas plus mal conformés; mais comme il eſt des cas où il faut procurer la chute des ongles des pieds, j'aurai occaſion, à leur article, d'indiquer les moyens de les faire tomber.

Les accidens qui ne ſont pas vices de conformation & qui ſont les plus

fâcheux, sont les panaris de plusieurs espèces, parce que souvent le foyer de la suppuration détruit les adhérences de l'ongle dans sa racine, par le séjour du pus, & qu'il tombe ensuite; celui qui lui succède est souvent mal conformé, & peut se mettre au rang de ceux viciés dans la première conformation: il se jette en croissant tout d'un côté, ou ne croît plus en longeur; souvent même il n'a aucune forme déterminée; c'est une masse calleuse, dont on ne peut tirer aucun parti.

Quelque accident qui arrive à un ongle bien conformé, s'il est soigné à l'instant, & que la racine ne soit point endommagée, il reviendra beau & bien fait: quand même un instrument tranchant auroit abattu la totalité de l'ongle découvert, il en resteroit assez dans le repli semi-lunaire, pour qu'il revînt tel que l'on peut le desirer.

Dans ce cas, il faudroit appliquer dessus, de la charpie imbue

de quelque liqueur spiritueuse, telle que l'eau-de-vie de lavande par infusion, l'eau-de-vie camphrée, ou autres capables de mondifier la plaie : & lorsque l'ongle a pris une certaine croissance, & que la partie retranchée est devenue croûteuse, il faut appliquer dessus le cataplasme suivant, qu'il conviendra d'employer toutes les fois que l'on voudra aider à la renaissance de l'ongle.

N°. X.

℞. Deux ou trois poignées de Quinte-feuille, pilées avec de la panne de porc mâle, & l'appliquer dessus.

Dans une chute violente, ou lorsqu'on reçoit un coup de quelque instrument contondant sur les ongles, il faut à l'instant mettre la main dans l'eau froide; c'est un des meilleurs répercussifs; & s'il se fait une extravasion de sang sous l'ongle, il faut l'en tirer, ce qui s'opère sans douleur en

perçant l'ongle à l'endroit du dépôt; par ce moyen, souvent on évite la chûte de l'ongle, parce que le sang extravasé ne se desséche pas toujours, il entre quelquefois en fermentation, & cause suppuration. Après avoir fait évacuer ce sang, il faut appliquer dessus l'ongle un peu de charpie imbue de baume d'Arcæus.

Si l'ongle se trouvoit soulevé & en partie détaché de ses adhérences, il faudroit emporter avec les *pinces Angloises*, représentées n°. 2 de la planche I, la partie de l'ongle soulevée & détachée des chairs, le plus près possible de ses racines; ensuite appliquer dessus un plumaceau imbu d'un digestif simple, tel que la térébenthine, le jaune d'œuf & l'huile d'hypéricum, bien mêlés ensemble.

Dans le cas où un corps piquant auroit percé l'ongle, ou se seroit introduit dessous ou dans ses parties latérales, il faudroit bien faire saigner,

& enſuite tremper le doigt dans l'huile d'olive, l'envelopper bien exactement pour le défendre des injures de l'air ou de la malpropreté, & il n'arrivera aucun inconvénient.

Toutes les fois qu'il renaît un ongle, il faut tenir le doigt enveloppé dans un doigtier : cela facilite la régénération, enſuite appliquer le cataplaſme ci-deſſus; autrement il ſe pourroit que l'air extérieur durcît la partie croûteuſe, & s'oppoſât à ſa nutrition; alors il pourroit s'arrêter avant d'avoir pris toute ſa croiſſance.

Les taches blanches qui paroiſſent aux ongles, ſont cauſées par la ſéchereſſe des lames dont ils ſont compoſés, & de ce qu'elles ne ſont pas intimement liées enſemble. C'eſt faute de liaiſon qu'elles paroiſſent; elles ſuivent la croiſſance des ongles juſqu'à leur extrémité.

Pour les prévenir, il faut faire diſſoudre de l'alun dans de l'eau de ri-

vière, & s'y tremper souvent les mains.

Je n'indiquerai aucun moyen de se conserver les mains en bon état ; il y a assez de pâtes & de linimens, qui produisent tout l'effet que l'on en peut espérer.

La manière de soigner les ongles bien faits, est des plus faciles. Il faut les couper en rondeur & suivant la configuration des doigts, sans qu'ils surpassent la chair ni que la chair les surpasse ; ensuite détacher avec la pointe des ciseaux, ou un instrument commode, la pellicule de l'extrémité de l'épiderme, à l'endroit de la racine de l'ongle, qui souvent le recouvre en partie, & cependant il ne faut point la couper de trop près ; ensuite on ouvre un citron, & on les plonge dedans en triturant, ce qui achève de les nettoyer & de les animer.

ARTICLE III.

Des vices de conformation des ongles des pieds, & des accidens qui leur arrivent.

Les ongles des pieds ont absolument le même accroissement & la même conformation que ceux des mains, si ce n'est que ceux des pieds ont ordinairement plus d'épaisseur, ce qui contribue beaucoup à affermir le pied en marchant, & à le garantir des rencontres fâcheuses.

L'ongle du pied a beaucoup plus de facilité à s'épaissir que celui de la main, parce que les liqueurs s'y portent avec plus d'abondance, & que les chaussures contrarient leur accroissement.

Il se forme assez souvent sous l'angle extérieur de l'ongle du pouce du pied, un suintement qui devient très-dur & de la grosseur d'un grain de bled; sa présence quelquefois cause une

inflammation très-douloureuse, que j'ai vu même prendre pour des douleurs de goutte, il est cependant facile de faire cesser cette douleur; il faut, pour cet effet, retrancher la portion d'ongle qui appuyoit sur ce corps étranger, ensuite l'extraire avec la *langue de merle*, n°. 3 de la planche I, & l'on est soulagé pour quelque temps, il faut y revenir, mais cela se détruit à la longue. J'ai remarqué que cet accident arrivoit assez ordinairement aux personnes attaquées de la goutte ou menacées de cette maladie, c'est une espèce de craie qui s'amasse à cet endroit.

Un des principaux vices de conformation des ongles des pieds, c'est d'entrer dans les chairs par leurs angles. Il est des ongles qui croissent naturellement en limaçon ou se replient, & vont piquer l'orteil voisin ou celui auquel ils appartiennent : d'autres s'élèvent extraordinairement, au lieu de

ſuivre le niveau de la peau; d'autres, quoique bien conformés, acquièrent une épaiſſeur extraordinaire, enſorte qu'il eſt impoſſible de les couper avec des ciſeaux; d'autres, n'ont aucune forme déterminée, & ne ſont qu'un corps calleux. Souvent l'affluence des ſucs nutritifs ne pouvant être employée à la conformation de l'ongle, ils ſe dépoſent dans les angles ou à l'extrémité, & s'y corrompent au point de faire tomber l'ongle en pourriture, de manière qu'il ſe trouve deſſous une pouſſière griſâtre, ou une matière gélatineuſe, qui hâte leur deſtruction. Tels ſont les principaux vices de conformation qui affectent les ongles.

Les accidens qui arrivent aux ongles des pieds, & qui ne ſont pas vices de conformation, ſont de deux ſortes; lorſqu'il tombe deſſus quelque corps peſant, ou lorſqu'en marchant ou courant, on éprouve un choc contre un corps ſolide.

Dans le premier cas, il eſt rare que le coup reçu ne cauſe la chute de l'ongle, parce qu'il ſe fait en deſſous une extravaſion de ſang qui entre en fermentation avec douleur : ſouvent l'orteil eſt attaqué d'une inflammation conſidérable, d'un gonflement extraordinaire; la douleur devient alors abſolument inſupportable. Mais ſi le coup n'eſt pas conſidérable, il ſe formera ſimplement un échymoſe ou un dépôt de ſang ſous la peau à la racine de l'ongle.

Dans le ſecond cas, lorſque l'on ſe heurte, il eſt rare que tous les orteils reçoivent le choc; il n'y a que le gros orteil qui ſoit dans ce cas. Si le coup étoit conſidérable il pourroit cauſer la chute de l'ongle; mais il s'en reproduit un nouveau. Si l'ongle a peu de conſiſtance, il fera moins d'effort dans le choc; il ſe détachera ſeulement de ſa racine quelques-unes des lames qui entrent dans ſa compoſition : alors ces

lames détachées du corps de l'ongle, ne croîtront plus avec lui, mais elles croîtront deſſous ; &, au lieu de prendre la forme platte ordinaire ; elles prendront la forme pyramidale en croiſſant avec effort ſous l'ongle ; ce qui devient fort douloureux, quoiqu'il ne paroiſſe ſouvent rien extérieurement.

Il arrive auſſi qu'un choc violent peut déſunir toutes les lames de l'ongle, lors même qu'il eſt bien conſtitué. Cette dépreſſion changeant totalement la forme, il ne croît plus en longueur. J'en ai vu s'élever juſqu'à la hauteur d'une noiſette, ce qui gêne beaucoup dans la chauſſure.

En général, les accidens qui arrivent aux ongles ſont très-douloureux, demandent à être ſoignés promptement & avec connoiſſance ; mais, avec du ſoin, il eſt poſſible de les guérir parfaitement.

ARTICLE IV.

Des moyens de remédier aux vices de conformation des ongles.

Les moyens de remédier aux vices de première conformation, ſont en général de réformer leur première manière de croître, pour leur donner la meilleure forme poſſible.

Il arrive très-ſouvent que l'ongle du gros orteil venant à s'engager dans les chairs par l'un ou l'autre côté, produit dans cette partie des douleurs très-vives, de l'inflammation, & rend la marche très-difficile. Pour y remédier, on fera tremper les pieds dans l'eau tiède environ une demi-heure, & juſqu'à ce que l'ongle ſoit ramolli; enſuite on le ratiſſera, ſoit avec un inſtrument commode, ſoit avec du verre, afin de l'amincir; après on le ſoulèvera légèrement avec une ſonde convenable & l'on pouſſera avec cette même ſonde un peu de charpie entre l'ongle

& la chair, à l'endroit où l'on ſent de la douleur : on panſera avec du vin chaud ; on réitérera ce panſement le lendemain, ſi la douleur étoit toujours la même, ce qui eſt rare.

Si cependant ces moyens étoient inſuffiſans, on en viendroit à l'opération, qu'on exécuteroit de la manière ſuivante. Après avoir fait tremper le pied pour ramollir l'ongle, on introduit avec circonſpection une des branches des *ciſeaux*, n°. 1 de la planche I, ſous la portion de l'ongle engagée dans la chair, on la coupe, & on la tire après, doucement, avec des pinces. Si elle ne vient pas d'elle-même, on ſe ſert avec plus d'avantage, pour cette opération, *des pinces à reſſort*, dont les tranchans viennent perpendiculairement l'un ſur l'autre, tels qu'ils ſont répréſentés n°. 2 de la planche I, en diviſant d'un ſeul coup la partie, ce qui épargne beaucoup de douleur. On applique enſuite ſur cette

partie de la charpie, ou des compresses trempées dans l'esprit-de-vin ou de l'eau de chaux, qu'on aura soin d'humecter pendant la journée, & l'on se repose.

Il n'arrive pas toujours qu'en emportant la partie de l'ongle avec des pinces ou des ciseaux, on parvienne à l'empêcher de croître de cette manière; mais pour en prévenir le retour, on amincit l'ongle dans son milieu, soit avec l'instrument, soit avec du verre, jusqu'à ne laisser qu'une pellicule fort déliée; on soutient l'ongle avec un peu de charpie, & on l'éconduit autant qu'il est possible.

Dans tous les accidens qui arrivent aux ongles du gros orteil, il y a à craindre l'allongement des chairs baveuses & des champignons très-difficiles à résoudre, parce que les humeurs se portent naturellement à cette partie. On emploie pour les manger de la charpie rapée que l'on saupoudre d'un

peu d'alun calciné, des trochiſques de minium, ou du précipité rouge ordinaire; mais cela demande une grande attention, tant pour l'emploi des cauſtiques, que pour conduire le traitement, & deſſécher ces parties, qui, ſouvent, laiſſent après la ſuppuration des eaux rouſſes qu'il eſt impoſſible de tarir.

Il n'y a rien de meilleur, dit le Docteur Turner (*a*), que le précipité rouge ordinaire; il agit ſans cauſer beaucoup de douleur, & fait des merveilles dans ce cas: » j'en couvre or-» dinairement le fungus; je mets en-» ſuite un plumaceau chargé de quel-» que lénitif, & je laiſſe le tout ſur » la partie pendant deux jours; il ſe fait » durant ce temps-là une fonte con-» ſidérable, & j'emporte avec mes ci-» ſeaux ce qui ne ſuit pas l'appareil. » J'applique encore du même préci-

(*a*) Page 5. Chap. V. ſeconde Partie des Maladies de la Peau.

» pité, ſi je vois qu'il ſoit néceſſaire. » Je détruis par ces moyens, non-ſeulement l'excroiſſance dans trois ou » quatre panſemens, mais je cicatriſe » même ſouvent la plaie ſans le ſecours d'aucune autre application «.

La pratique m'a inſtruit que ſouvent cet accident avoit ſon principe dans la maſſe des humeurs, & qu'il étoit en quelque ſorte l'écueil des perſonnes de l'Art. Je n'oſerois preſcrire aucun traitement dans la crainte d'augmenter le mal, & de cauſer la carie des os des phalanges; ce qui arriveroit, ſi on ſe trompoit ſur la cauſe du mal & ſur le traitement. J'en ai beaucoup ſuivi & j'ai vu qu'un nombre infini de moyens ne réuſſiſſoit pas. C'étoit ſouvent à l'inſpection totale de la perſonne incommodée, que l'on déterminoit le genre de traitement. Je ne conſeillerois jamais à ceux qui font leur état de ſoigner les pieds, d'entreprendre cette cure, à moins qu'ils n'aient fait les meil-

leures études de la chirurgie, encore risqueroient-ils leur réputation.

Les vices de conformation des ongles viennent, comme je l'ai déja dit, de ce qu'il leur afflue plus de substance qu'ils ne peuvent en employer à leur accroissement. Ce superflu se dépose dessous les ongles, ou à leurs extrémités, & les force à bomber & à se recoquiller; alors ils deviennent scabreux. Le moyen le plus certain que je puisse indiquer, c'est de les diminuer dans toute leur superficie; cela les affame, & les oblige d'employer utilement toutes les substances qui se portent à leur accroissement: je puis même assurer que dans tous les cas on obtiendra de grands soulagemens des douleurs que l'on éprouve aux ongles, telles qu'elles soient, en les ratissant avec du verre.

Si le vice d'un ongle étoit de se porter tout d'un côté, il faudroit retrancher la partie excédente, qui pour-

roit piquer l'orteil voisin; & ensuite, avec l'instrument tranchant, le découvrir du côté opposé à sa croissance, parce qu'alors cette croissance se portera du côté retranché; & si l'on parvient à le mettre en force égale, il se tiendra au milieu de l'orteil.

Il est rare que l'on soit obligé de faire tomber les ongles, parce qu'ils ne reviennent pas mieux conformés : il n'y auroit que pour ceux qui tombent en pourriture, & sous lesquels il se trouve une poussière grisâtre, ou une matière glutineuse infectée, que l'on pourroit employer ces moyens pour faire cesser la pourriture & obtenir un cal qui tiendroit lieu d'ongle. Après avoir bien examiné s'il n'y a pas de danger d'ouvrir une route à la nature, soit par la foiblesse du tempérament, soit par l'âge, ou le vice des liqueurs, on s'y prendra de la manière ci-après.

Premièrement, il faut amincir l'ongle

gle avec un instrument commode ; ou le ratisser avec du verre, ou le limer, s'il est assez sec, avec une lime douce, & le rendre le plus mince possible ; ensuite appliquer dessus le remède suivant :

N°. XII.

℞. Oignons de lis & racines d'Althæa, cuits ensemble avec de l'Huile rosat ; faites du tout une pulpe, & l'appliquez dessus ; & dans le cas où il ne se détacheroit pas, un petit emplâtre vésicatoire achèvera sa chûte.

Ou, tout simplement, après l'avoir aminci, appliquez dessus un onguent composé d'autant d'onguent Rosat que de Cantharides.

Après la chûte de l'ongle, il faut laver la partie avec du vin chaud, dans lequel on aura fait bouillir un gros de noix de cyprès, autant de noix de galle, & d'écorce de grenade, y ajou-

ter un peu de ſucre pour corroborer la partie ; & auſſi-tôt que le nouvel ongle commence à paroître, il faut aider ſa croiſſance avec le cataplaſme de quinte-feuille, ci-devant indiqué.

ARTICLE V.

Des moyens de guérir les accidens qui arrivent aux Ongles.

Dans les accidens qui arrivent aux ongles, ſi une preſſion conſtante avoit cauſé le gonflement & l'inflammation des chairs de l'orteil, il faudroit appliquer ſur l'ongle, un emplâtre de mucilage, & ſur les parties enflammées le cataplaſme ſuivant.

N°. XII.

℞. Mie de Pain blanc, du Lait : faites cuire le tout en forme de cataplaſme ; ajoutez-y Jaunes d'œufs, & Safran en poudre ; enveloppez toute la partie en-

flammée, & même les environs; renouvellez le cataplasme lorsqu'il sera séché.

Souvent l'ongle empêche la résolution; alors on est obligé de l'extirper: c'est une opération cruelle, & jamais il ne revient bien fait.

S'il se fait un dépôt de sang extravasé, ou d'une matière nuisible, sous la peau & aux racines de l'ongle, il faut l'ouvrir au plutôt, pour donner issue aux matières, dans la crainte qu'elles ne dérangent les racines & l'accroissement de l'ongle; on lave ensuite la partie avec du vin chaud, on y applique une compresse, & on l'enveloppe. Il se forme une croûte, qu'il faut laisser jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même, ce qui ne tarde pas à s'opérer.

Fabrice de Hildan (*a*) rapporte la guérison d'un ulcère invétéré au gros

(*a*) Obs. 12. Lib. 3. des Ulcères.

orteil, causé par la pression d'une partie de l'ongle.

» Un jeune homme de Zurich, dit-» il, eut le gros orteil meurtri : il y » vint inflammation, & puis ulcère, » lequel ne put être guéri par aucun » remède. Le doigt étoit enflé & en-» flammé, avec une excroissance de » chair qui étoit plus grosse qu'une » fève, & couvroit quasi la moitié » de l'ongle. On avoit voulu ronger » avec les caustiques ; mais ce qui avoit » été consumé de jour, revenoit la nuit » comme un fungus. Après avoir cher-» ché ce qui pouvoit empêcher la gué-» rison, il apperçut que l'ongle étoit » séparé de la chair dessous cette ex-» croissance, & piquoit sans cesse la » chair saine vers la racine de l'ongle, » ce qui causoit de la douleur, & » attiroit la défluxon. Ayant donc re-» connu la cause, & ayant purgé & » saigné au bras du même côté, il mit » sur l'excroissance, de la poudre d'alun

» brûlé, & ſur le doigt & tout le pied » un cataplaſme rafraîchiſſant pour ap- » paiſer la douleur «. Voici la com- poſition de ce cataplaſme.

N°. XIII.

℞. Farine de fève, deux onces;
de Roſe rouge,
Poudre de Balauſte,
de Noix de Cyprès, de chacune deux gros;
Safran, deux dragmes;

dans eau de Plantin & de Roſe, & un peu de Vinaigre; ajoutez, ſur la fin, un Jaune d'œuf & un peu d'Huile Roſat & appliquez chaudement.

Ces moyens firent déſenfler la partie & appaisèrent la douleur. L'excroiſſance diminua auſſi un peu, de ſorte que l'ongle qui étoit ſéparé de la chair, & que cette excroiſſance couvroit, commença à paroître; & l'ayant coupé avec les ciſeaux & le ſcalpel, & ſaupoudré

d'une poudre desſicative, il appliqua deſſus l'emplâtre de diapalme, & il fut bientôt guéri; ce qui doit apprendre, dit-il, à connoître principalement la cauſe de ce mal.

Quand il ſurvient inflammation ſubite au pouce du pied, un gonflement conſidérable & même ſuppuration, il faut être aſſuré qu'il y a une portion d'ongle engagée dans les chairs, qui irrite continuellement ces parties; car ſouvent ſoi-même, à la plus légère douleur, on emporte avec des ciſeaux une portion de l'ongle, ce qui ſoulage à l'inſtant; mais comme on eſt mal à l'aiſe pour opérer, on en laiſſe exiſter une autre partie vers les racines, & l'ongle croiſſant pouſſe cette partie comme une épine dans les chairs, ce qui cauſe la douleur, l'inflammation & la ſuppuration.

Après s'être aſſuré de l'endroit où exiſte cette portion d'ongle, il faut la couper avec les pinces, & la tirer

adroitement. S'il y a eu ſuppuration, il faut ſeulement pendant vingt-quatre heures mettre un emplâtre de diachylum gommé, & tout autour du pouce, un cataplaſme de mie de pain & de lait qu'il faut renouveller.

Souvent on reconnoît l'endroit où eſt la portion d'ongle ; mais la partie eſt ſi douloureuſe, qu'il eſt impoſſible de la tirer ſans une grande douleur, & ſans riſquer de piquer quelque partie nerveuſe, & ouvrir la route d'un écoulement dangereux. Dans ce cas, il vaut mieux appliquer entre l'ongle & les chairs un emplâtre de diachylum, & ſur toute la partie enflammée, un cataplaſme de mie de pain & de lait qu'il faut renouveller ſouvent dans la journée. Au bout de vingt-quatre heures, on peut tirer la portion d'ongle. Quant l'inflamation eſt diſſipée, on ceſſe les cataplaſmes, & on penſe avec du vin chaud pour corroborer, & un peu de charpie rapée une com-

preſſe par-deſſus, que l'on imbibe ſouvent, & quant les chairs ſont en état, on ne met plus que de la charpie rapée pour deſſécher. Preſque toujours l'épiderme ſe deſsèche & meurt, il faut la détacher doucement, particulièrement entre les chairs & l'ongle, où elle gêneroit ſi on la laiſſoit, & cauſeroit une grande douleur ſi on la tiroit avec force.

Ne perdons pas de vue, qu'il n'eſt pas de petits maux aux pieds, par toutes les raiſons que j'ai ci-devant dites. Dans le cas des accidens ci-deſſus, il faut s'abſtenir abſolument de marcher, & mettre ſes pieds ſur quelque choſe d'élevé, afin d'éloigner les humeurs qui ſe porteroient volontiers dans cette partie; autrement on riſqueroit ou un ulcère dangeureux ou des chairs baveuſes; ce qui, comme je viens de le dire, eſt en quelque ſorte l'écueil de l'Art, tandis qu'avec les précautions que j'indique, c'eſt environ l'affaire de huit

jours, & souvent de moins, si l'opération est faite à temps.

Toutes les fois qu'il sera tombé quelque chose de pesant sur les orteils, après avoir mis le pied dans l'eau froide, il faut appliquer sur la partie une pâte composée de la manière suivante :

N°. XIV.

℞. Du Gland nouvellement cueilli, & du Savon; pilez le tout ensemble en l'arrosant d'eau-de-vie, & l'appliquez.

Dans le cas d'un choc, comme je l'ai dit, lorsqu'il se détache des superfluités qui prennent la forme pyramidale, & croissent au milieu de l'ongle avec effort & douleur, il n'y a pas de moyen plus certain de les guérir, que de les extraire avec un instrument.

C'est le plus commun des accidens qui arrivent aux ongles : on lui donne

le nom de *cor sous l'ongle ;* c'eſt le triomphe des charlatans, parce que ces corps étrangers ſont aſſez faciles à extraire, & qu'auſſi-tôt qu'ils ſont extraits la douleur ceſſe, s'ils ſont bien emportés.

Il faut remarquer, comme je l'ai dit, que les ongles ſont environ quatre mois à ſe renouveller; que ces cors étrangers ſe détachent de la racine de l'ongle & croiſſent deſſous en végétant, enſorte que ſouvent la douleur ne ſe fait ſentir qu'environ deux mois après le coup reçu, & qu'il eſt impoſſible de les extraire par l'extrémité de l'ongle, ſans couper de la chair vive; alors on eſt obligé de percer l'ongle à l'endroit de ce corps étranger, & de l'extraire par ce moyen, ce qui n'eſt aucunement douloureux, parce que ce corps étranger paſſe comme un coin, entre les chairs & l'ongle : on remplit le trou fait à l'ongle avec de la charpie rapée, imbibée de quelque ſpiritueux.

Avec les précautions indiquées on préviendra beaucoup d'incommodités, qui, légères en apparence, ne laissent pas d'être très-gênantes & douloureuses; & l'on sera sûr de conserver ses ongles dans la meilleure forme possible.

CHAPITRE VII.

De la Toilette des pieds.

LE premier des soins que l'on doit apporter à la conservation de ses pieds, est de faire ensorte de ne point arrêter la circulation lymphatique par des chaussures gênantes.

En second lieu, de se tenir en garde contre les effets de la malpropreté; car les personnes qui portent trop longtemps les mêmes chaussons & les mêmes bas, particulièrement ceux qui sont sujets à la sueur & qui marchent beau-

coup, ſont expoſés à de fréquens échauffemens, occaſionnés par la malpropreté des chauſſons ou des bas, dont le frottement devient venimeux, & fait gercer la peau; d'où, quelquefois, il réſulte une ſuppuration, ſi l'on n'a ſoin d'y remédier.

Le premier moyen de parer à cet inconvénient, eſt de changer ſouvent les chauſſons, & de ne point les laiſſer s'encraſſer ſur la peau.

Le ſecond, eſt d'avoir l'attention de ſe laver les pieds ſouvent; il n'eſt pas néceſſaire de les laiſſer tremper, il ſuffit de les laver comme on lave les mains.

Le bain des pieds ſe prépare de la manière ſuivante. On fait chauffer une quantité ſuffiſante d'eau de rivière; quand elle eſt prête à bouillir, on y jette une bonne écuellée de ſon de froment; on paſſe le tout à travers une toile ou un tamis; on y ajoute autant d'eau froide qu'il eſt néceſſaire pour y pouvoir mettre les pieds, & l'on les y laiſſe environ demi-heure.

J'obſerverai que les perſonnes qui marchent beaucoup, ne doivent point faire paſſer l'eau, parce que le ſon même aide beaucoup à décraſſer les jambes; & il faut qu'elle ſoit beaucoup moins chaude, parce qu'alors, ne dilatant pas autant la peau, elle ne rend pas les pieds ſi ſenſibles aux impreſſions du froid & de la fatigue.

J'obſerverai encore, comme je l'ai indiqué au Chapitre des Cors, qu'il ne faut mettre ſes pieds dans l'eau qu'après s'être fait couper les cors, & laiſſer les ongles & les durillons à ſoigner au ſortir de l'eau, parce qu'alors on opère beaucoup plus avantageuſement.

Pluſieurs perſonnes, ſoit par un excès de propreté, ou pour ſe ſoulager de la douleur de leurs cors ou durillons, ſe mettent les pieds dans l'eau tous les jours ou tous les deux jours, eſpérant, ſans doute, que plus elles y reſteront, plus elles obtiendront du

ſoulagement. Mais ſi cela ne leur eſt ordonné par leurs Médecins, ils s'affoibliſſent beaucoup par cet uſage.

J'ai fait voir plus haut, que la ſéchereſſe & l'humidité étoient la cauſe de la ſenſibilité qu'occaſionnent les cors; à plus forte raiſon, ſi l'on ſe met les pieds dans l'eau, les douleurs augmentent.

L'on peut ſubſtituer au bain des pieds, le ſoin de les laver régulièrement tous les jours en ſe couchant. On imbibe, pour cet effet, d'eau tiède, le coin d'une ſerviette, que l'on paſſe enſuite entre les doigts & derrière le talon. Cette opération faite, on eſſuie le tout avec un linge bien ſec.

La tranſpiration inſenſible eſt conſidérable, elle ſe trouve en partie refoulée ſur la peau par les vêtemens, elle coule enſuite inſenſiblement ſur tout le corps, & s'arrête aux pieds, c'eſt pourquoi il faut abſolument la nettoyer. C'eſt une bien petite atten-

tion qui procure un grand bien-être dans le marcher.

Le matin en sortant du lit, lorsque les pieds sont encore dans un état de moiteur, il faut les essuyer avec un linge bien chaud & bien sec, ensuite on passe dessus de l'eau-de-vie de lavande par infusion; mais, comme nombre de personnes n'aiment pas cettte odeur, on peut lui substituer partie égale d'eau & d'eau-de-vie, à quoi on ajoute un peu d'eau de senteur. Ou bien, employer pour la toilette des pieds, l'eau que l'on trouve chez moi.

J'ai conseillé cette manière de soigner les pieds à des personnes très-sujettes à la sueur; elles l'ont mise en usage & elles ont été délivrées de cette incommodité, sans que la suppression leur ait causé aucun accident.

Au retour de la chasse, ou quand on a monté à cheval, avant de mettre d'autres chaussures, il faut s'essuyer

les pieds & les jambes avec des ſerviettes chaudes & ſèches, pour étancher la ſueur; enſuite les arroſer avec l'eau indiquée. Les pores abſorbans pomperont à l'inſtant une partie de cette eau, qui fortifiera beaucoup la peau.

En général les bains des pieds, dans leſquels il y a des odeurs, nuiſent à la ſanté, & dans certains cas ils ſont très-dangereux. Il ne faut en faire uſage qu'avec précaution, ſur-tout pour les femmes.

Il ſe fait des bains de pieds dans leſquels il entre des émolliens ou réſolutifs; mais ils doivent être conſeillés par les Médecins. Quoiqu'ils ne ſoient pas dangereux, ils pourroient le devenir s'ils n'étoient bien dirigés.

Il ſe fait pour les pieds, des bains de propreté, qui réuniſſent tous les avantages poſſibles, ſans courir aucun inconvénient. On délaie de la pâte d'a-

mandes amères, sèche, avec de l'eau; l'on en fait une pâte liquide, dont on enduit les pieds & les jambes : on les met ensuite dans l'eau, on les frotte avec la main, on les essuie bien avec des serviettes chaudes; on passe dessus de l'eau indiquée pour la toilette des pieds. Ce bain procure un grand bien à la peau.

Tout le soin des pieds ne consiste pas à les tenir dans un état de propreté, quoique cela y fasse beaucoup; il faut encore soigner les ongles de la manière que je vais l'indiquer.

Les ongles, bien conformés, sont faciles à soigner; après que les pieds sont retirés de l'eau & essuyés, ce qui n'est pas absolument nécessaire (car on peut les couper sans avoir mis les pieds dans l'eau), on doit les couper en rondeur, suivant la configuration des doigts, sans qu'ils surpassent les chairs, ni que les chairs les surpassent, parce qu'alors les chairs croissant par-

dessus l'ongle, peuvent l'envelopper, le défigurer & causer dans la suite des douleurs très-sensibles. Il faut en couper les angles, afin qu'ils ne piquent point, & cependant ne pas les couper trop avant, parce que toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle, on porte sa croissance de ce côté, & qu'il y auroit à craindre qu'ils ne pénétrassent dans les chairs.

Il faut couper & détacher la surpeau qui porte la racine de l'ongle, & prendre garde en la détachant d'endommager ses racines. On nettoie sous l'ongle, & généralement tous les environs; on le diminue un peu en le ratissant dans sa partie extérieure, & l'on fait sur-tout attention à ce que rien ne pique ou n'accroche dans son extrémité, ou dans ses parties latérales.

La mauvaise conformation des ongles ne provient souvent que de la manière de les couper, ou de les con-

duire; toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle avec des ciseaux, ou avec un instrument tranchant, on porte sa croissance de ce côté, comme je viens de le dire : c'est donc à l'Opérateur à diriger cette croissance pour diminuer la difformité.

Quand un ongle est fort épais, mais bien constitué, c'est un des moindres vices de conformation. Il ne faut pas, parce qu'il est gênant dans les chaussures, le diminuer avec l'instrument tranchant. Cette manière d'opérer découvre & tranche obliquement les lames ou couches extérieures de l'ongle, & leur accroissement se porte alors dans toute la partie retranchée, qui se trouve comme avivée dans cette manière de les traiter.

Dans ce cas, il est bien plus avantageux de les diminuer avec du verre en ratissant. Il est vrai que cela demande de la patience; mais l'opération est bien mieux faite, parce que

le duvet rebouche à l'instant les pores, & porte l'ongle à croître en longueur.

Ce n'est pas cependant, que si un ongle étoit tellement défiguré, qu'il fallût employer un temps considérable à le diminuer, & que l'on ne pût le faire également, je veuille défendre de lui donner une bonne forme avec l'instrument, au contraire : mais dans la suite, pour les soigner, il vaudroit mieux le limer ou le ratisser, que de l'arranger avec l'instrument tranchant.

Il ne faut pas s'effrayer sur la forme des ongles : j'en ai vu de deux pouces de longueur, en forme de griffe courbées sur les petits orteils ; car ce n'est pour l'ordinaire que le gros qui porte cette forme d'ongle ; les petits en ont bien de semblables quelquefois, mais ils se courbent sous l'orteil auquel ils appartienent. Tous ces ongles sont fort douloureux à leurs racines ; c'est une négligence de les laisser croître ainsi, ou la crainte d'éprouver de la

douleur en les faisant couper. Ce sont ordinairement des personnes avancées en âge qui ont cette incommodité. J'en ai cependant vu à de jeunes personnes.

On ne peut leur donner une bonne forme, qu'en les diminuant avec le bistouri droit ou courbe, représentés sous les nos. 8 & 9 de la planche I. On fait à certains endroits que l'on remarque les plus avantageux, quelques échancrures; ensuite on prend les pinces représentées no. 2 de la même planche, on met les tranchans dans ces échancrures, & l'on appuie avec force pour emporter la partie qui excède le doigt. Il n'y a aucun danger pour la personne que l'on opère, on peut le faire sans douleur.

Quand on veut faire sauter ces portions d'ongles, il faut bien assurer ses pinces, car il est bon de fermer les yeux, si l'on ne veut pas risquer de s'aveugler. Il m'est arrivé plusieurs fois de m'entamer la peau du visage, en faisant sauter

ces portions d'ongles, tant elles sont tranchantes. Il faut aussi bien s'assurer qu'il n'y a pas de chairs vives engagées dans l'ongle; ce qui s'apperçoit à la couleur blanche ou jaune de la portion que l'on veut retrancher, & qui seroit couleur de chair s'il y en avoit d'engagés dessous. Quand ces ongles sont arrangés, c'est pour long-temps; ils croissent lentement.

CHAPITRE VIII.

De la manière dont on doit se chausser, & de quelques moyens employés pour soulager les pieds,

ON doit apporter les plus grandes attentions à tout ce qui peut contraindre & gêner les pieds, puisque tous les accidens ne sont causés que par la gêne des chaussures. C'est ce qui me fait entrer dans les détails sur la ma-

nière dont on doit se chausser, parce que ceux qui sont assez soigneux pourront éviter ces accidens.

Il faut en général porter des chaussures aisées, souples & légères, pour ôter aux pieds toutes les fatigues possibles dans le marcher. Il faut qu'elles soient étroites pour bien contenir les pieds, & longues afin que les orteils puissent exercer tous leurs mouvements, les chaussures trop courtes sont la première cause de tous les accidens qui arrivent aux pieds. Cette attention doit particulièrement s'exécuter dans la jeunesse.

Il faut toute la dextérité dont les femmes sont susceptibles, pour se servir utilement de leur chaussure. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle change totalement la souplesse & la délicatesse du mouvement de leurs orteils, qu'elles marchent toujours en chancelant & que souvent la hauteur de leurs talons leur jette tellement les genoux

en-devant, que si elles gagnent un peu de hauteur, elles en perdent davantage de l'autre côté, & s'exposent à tous les accidens dont les pieds peuvent être affectés, cette marche étant contre nature.

Il ne faut pas cependant imaginer que la chaussure des femmes puisse être regardée comme une chose de modes. Certainement une femme en souliers plats a mauvaise grace, parce que généralement elles ont le coude du pied moins élevé que les hommes; mais il y a une certaine hauteur de talon, & une manière de donner de la grace aux chaussures des femmes, qui sied bien à toutes celles qui en font usage, & qui, en leur conservant tout l'avantage, les met à l'abri de la plus grande partie des accidens qui affectent leurs pieds.

Si l'on considère que le talon est beaucoup plus élevé que les deux autres points d'appui dans le marcher des femmes,

femmes, on appercevra facilement que les points qui ſont près des articulations doivent beaucoup fatiguer ; ce qui, comme je l'ai dit, occaſionne des oignons, ou cauſe des macérations de la peau entre les deux orteils ; accident qui ne ſe rencontre que chez les femmes ; d'où l'on peut conclure que ſi leur chauſſure eſt avantageuſe à leur taille, elle les fatigue beaucoup à ces deux points d'appui, puiſqu'elle leur cauſe des accidens auſſi douloureux.

Les jeunes gens qui marchent en équilibre ſur la pointe du pied, ſont dans le même cas que les femmes ; cependant ils ſont moins incommodés qu'elles, parce qu'ils ont des inſtans de délaſſement, & qu'ils ont encore dans cette façon de marcher, un mouvement élaſtique dont les femmes ſont privées par la hauteur de leurs talons.

Pour prévenir ces accidens, il faut commander des chauſſures pour les femmes, de manière que, depuis l'ex-

trémité du talon, jusqu'au milieu de la plante du pied, elles soient absolument parallèles à la ligne de terre, & ensuite leur donner la pente. Par ce moyen le pied sera pour ainsi dire arrêté à la voussure naturelle de la plante du pied. Dans ces chaussures, les orteils ne seront que peu ou point gênés. Le tout consistera à marcher avec un certain équilibre, dont le point d'appui sera au milieu de la plante du pied : ce qui n'est pas difficile.

Les jeunes gens doivent porter des chaussures, dont l'empeigne & la semelle soient exactement souples, & des talons de cuir ou de liége, couverts, éviter les talons de bois, parce qu'ils font éprouver une commotion continuelle dans le marcher de vîtesse.

Les personnes d'un certain âge doivent porter des semelles de la moyenne épaisseur, & des empeignes de quelque étoffe douce, tel que le castor, le daim, ou autres ; des talons de bois gar-

nis de deux bouts de cuir au-dessous.

L'utilité de ces chaussures est d'éviter, au moyen de la semelle de résistance, les frottemens qui pourroient arriver aux orteils en marchant, ce qui dans un certain âge, devient très-douloureux, & l'empeigne, légère & douce, leur procurera la liberté des circulations.

Ceux qui sont curieux d'être chaussés bien justes, doivent avoir l'attention de commander leur chaussure, pour l'été, plus grande que celle pour l'hyver; car, par la sécheresse de cette saison, les peaux dont sont composées les chaussures, se retirent, & par la chaleur, le sang étant plus raréfié, & se portant volontiers aux pieds, ils se trouveroient fort gênés sans cette attention.

On porte aujourd'hui des souliers carrés, c'est de mode, & on ne fait pas attention qu'il y a deux conformations de pieds; l'une dont le pouce est le plus long de tous les doigts; l'autre

le doigt voisin du pouce est le plus long, ensorte qu'il arrive souvent à ceux qui ont le pouce le plus long des doigts, de porter des souliers carrés pour suivre la mode, tandis que les souliers pointus les mettroient fort à laise; les autres, par ignorance ou par habitude, portent des souliers pointus, quand les souliers carrés ou ronds leur conviendroient mieux: c'est le cas de faire faire une chaussure à son pied, après en avoir examiné la conformation.

On doit faire porter aux enfans de l'un & l'autre sexe, des chaussures dont l'empeigne soit extrêmement douce, sans pâtons ni cuir fort au derrière du talon, parce que les enfans n'ont d'autre occupation que de sortir les pieds de leur chaussure. Ils brisent, par ce moyen, tous ces cuirs de résistance, & lorsqu'ils sont rompus par contre-coup, ils leur causent de la difformité aux pieds.

Il faut que l'empeigne de leur chauſſure, quoique douce, ait aſſez de réſiſtance pour leur bien maintenir le pied, & le bien emboiter, afin qu'ils ne puiſſent le retirer avec facilité. L'on doit prendre garde ſur-tout de ne point gêner les circulations.

On fait paſſer trop vîte les jeunes Demoiſelles, des ſouliers plats, aux ſouliers à talons hauts. On cède ſouvent à leur importunité, ſans faire attention que la délicateſſe de leurs pieds les expoſe à être difformes, toute la vie, par ces chauſſures.

Les ſouliers plats vont bien aux jeunes Demoiſelles, & l'on doit apporter toute l'attention poſſible à la manière dont elles contiennent leurs pieds, lorſqu'on leur donne des ſouliers à talons. Ce dernier parti une fois pris, il ne faut plus leur faire porter, tantôt des ſouliers plats, & tantôt des ſouliers à talons. Puiſqu'il eſt d'uſage de leur briſer les pieds à cette chauſſure,

il faut le faire par gradation. Je désirerois que l'on n'arrivât que par degrés à la hauteur totale que l'on donne aux chaussures des jeunes Demoiselles, & que l'on mît trois ou quatre ans de distance entre le premier & le dernier degré.

Tous les Cordonniers font des souliers; mais peu les font de manière que l'on puisse être à l'aise en marchant, même en le leur recommandant. Il semble qu'ils font des souliers pour servir de montre, dans chaque maison où ils vont. J'ai connu un Cordonnier pour femme, qui après avoir bien écouté & senti la manière dont une Dame vouloit être chaussée, refusa de le faire, disant que de tels souliers déshonoreroient sa boutique. Il est vrai que cet homme avoit un bon nombre de pratiques, qui préféroient la plus jolie forme, à l'aisance de leurs chaussures. Heureusement ces Dames vont ordinairement peu à pied.

Il n'en eſt pas de même des hommes; en tout temps ils vont à pied, & comme il vient un temps où l'on préfère d'être chauſſé à l'aiſe, il eſt utile de faire choix d'un Cordonnier intelligent, ſoit pour éviter, ſoit pour remédier à la douleur qu'on éprouve en marchant, ce qui peut également ſe faire, & par la forme des chauſſures, & par le choix des peaux dont elles ſont compoſées. Feu M. Rouſſelot, mon prédéceſſeur à la Cour, indique (dans ſes Obſervations ſur les Cors imprimées en 1762, page 18) un Cordonnier qui ſeul pouvoit bien faire les chauſſures pour les perſonnes incommodées des pieds. Je rends juſtice au choix de mon prédéceſſeur. Ce Cordonnier eſt le mien, (*a*) & je l'ai ſouvent procuré à des perſonnes qui en ont été très-ſatisfaites.

(*a*) Dupuis, Cordonnier, rue neuve Saint-Roch, près le paſſage de l'Egliſe.

Les bas de laine occasionnent des frottemens qui peuvent excorier la peau. La preuve en résulte de ce qu'ils sont un des moyens que l'on met en usage pour épiler les jambes ; ainsi je conseille de porter dessous des bas de fil ou des chaussons.

Quelques personnes qui sont très-velues, & qui ne portent qu'une paire de bas de soie, ont le désagrément de voir le poil de leurs jambes passer à travers leurs bas. On peut leur dépiler les jambes sans accidens. Voici la composition d'un très-bon dépilatoire.

N°. XVI.

℞. Chaux vive, deux onces.
Orpin jaune, une once.
Amidon, une once.
Litharge, une once.

On délaie ces poudres (qui doivent être passées au tamis de soie) avec de l'eau de savon, jusqu'à ce que cela fasse

une pâte assez liquide, & il faut l'employer aussi-tôt. On enduit les jambes de cette pâte, & on les laisse sécher environ cinq minutes, on gratte avec l'ongle quelques parties velues, & l'on voit si le poil suit. Aussi-tôt que l'on s'apperçoit qu'il se détache, il faut mettre les jambes dans une assez grande quantité d'eau tiède, que l'on a toute prête, & on lave bien les jambes avec les mains; il n'y a aucun danger. Si tout le poil ne suit pas, il s'en va avec les serviettes en essuyant. Il faut bien prendre garde que les parties soient mouillées, avant de mettre la pâte dépilatoire, car elle seroit sans effet.

Les chaussons tricotés sont préférables aux chaussons de toile, dont les coutures sont grossièrement faites. Il s'en fait cependant de toile à point noués, dont on apperçoit à peine les coutures, alors je les préfère à ceux tricotés, parce que la toile procure beaucoup de bien à la peau, en étan-

chant la sueur, ce que ne fait pas toujours le tricot.

Ceux qui sont dans l'usage de chausser plusieurs paires de bas, doivent avoir l'attention de les retourner à l'envers jusqu'au talon, avant de les mettre, ensuite de chausser le pied & de les relever le long de la jambe.

Cette précaution ne seroit pas absolument nécessaire pour la première paire, mais il n'en est pas ainsi des autres; car en les chaussant tout simplement à l'endroit, si l'on a des chaussons, ou une première paire de bas, cettte première paire se retire vers le genou, de même qu'en mettant un habit, les manches de la chemise remontent vers le coude, si l'on n'y fait attention. Dans ce cas les doigts du pied se trouvent dans une telle gêne, que les ongles étant comprimés, sont dans la nécessité de se recoquiller, & fatiguent beaucoup les chairs voisines.

Malgré toutes les attentions que l'on

peut prendre à soigner ou à faire soigner ses pieds, il arrive quelquefois que des chaussures ou la marche continuelle, particulièrement dans l'été, produisent, des échauffemens dans les parties comprimées, souvent même des écorchures; ce qui peut aussi provenir d'une sueur âcre & abondante, qui excorie l'épiderme de la peau; voici ce que l'on doit faire pour y remédier.

N°. XVII.

℞. Huile Rosat deux onces, un jaune d'œuf frais; broyez ensemble dans un mortier de plomb jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance de pommade, en mettre sur un linge & envelopper le pied, réitérer pendant quelques jours. L'effet est très-salutaire.

Quelquefois aussi les sueurs & la continuité de compression des chaussures, occasionnent une chaleur exces-

sive à la plante du pied, & des douleurs si aigües, que souvent elles empêchent le sommeil. Dans ce cas, il faut prendre :

No. XVIII.

℞. Feuilles de Sureau une poignée, autant de fleurs, une égale portion de Sel commun, en faire une décoction, dans laquelle on fera tremper les pieds, & après les avoir retirés, on appliquera dessus le cataplasme suivant.

De la Mousse verte qui se tient à fleur d'eau ou celle qui s'amasse autour des bateaux : fricassez cette Mousse avec de la graisse de porc, appliquez sous la plante du pied, il en résultera une guérison radicale.

Lorsqu'on a coupé ses ongles trop près de la chair, il arrive, sur-tout à ceux des pieds, que les chairs se bourfoufflent par-dessus l'ongle, & se meurtrissent, d'où résultent une inflamma-

tion & une douleur excessive; souvent même elles sont entamées jusqu'au vif: on peut alors appliquer un morceau de poumon de Porc, qui dissipera promptement la douleur & l'inflammation.

Le même remède peut s'employer pour toutes les écorchures ou échauffemens qui surviennent aux pieds.

CHAPITRE IX.

Du soin des pieds des Soldats en Garnison & dans les Mouvemens.

UN Monarque éclairé, le Roi de Prusse régnant, instruit par une expérience journalière des accidens qui peuvent résulter de la fatigue des marches, a introduit dans les dernières guerres une méthode dont il seroit à désirer que l'on fît également usage parmi nous. Ce Monarque avoit prépose dans

ſes armées, des Chirugiens deſtinés à viſiter les pieds des Soldats, après & dans le cours même des marches, parce que le moindre échauffement occaſionné par un fréquent froiſſement, ſuffit pour ôter les forces à un Soldat, & l'empêcher de remplir ſes fonctions; cette ſage prévoyance de la part de ce Monarque eſt un exemple de l'attention que chaque Capitaine devroit apporter dans ſa Compagnie, & de celle que toute perſonne quelconque devroit avoir. Les plus grandes incommodités de la vie, n'ont ſouvent pour principe qu'une négligence à les prévenir.

A l'imitation de ce Monarque, j'ai imaginé d'introduire dans les troupes, non des Chirugiens pour viſiter les pieds des Soldats, mais des Soldats adroits & intelligens qui ſuſſent connoître & diſtinguer au premier coup-d'œil ce qui peut affecter leurs pieds, & y remédier à l'inſtant.

J'ai fait passer pour cet effet à MM. les Officiers supérieurs des différens Régimens, une lettre circulaire, par laquelle je m'engage à enseigner gratuitement ceux des Soldats qu'ils voudront m'adresser, je serai flatté d'être à même d'exécuter ma promesse & de pouvoir rendre des Soldats utiles à leurs camarades.

Le Soldat est un homme qui, par état, doit être vigoureux, ses pieds doivent être accoutumés à marcher & à porter des chaussures de résistance, & par ce moyen être à l'abri de toute douleur, cependant lors des mouvemens, beaucoup ne peuvent suivre la troupe, ce qui oblige d'avoir des voitures à la suite des Régimens, cela devient dispendieux, sans être utile aux Soldats, puisqu'on ne leur permet d'y monter que lorsqu'ils sont estropiés, au lieu qu'on pourroit en exécutant à la garnison ce que je vais indiquer, les mettre en état de faire les routes sans douleur.

Plus on marche, plus on acquiert de vigueur, plus la peau a de ton, moins elle eſt douloureuſe, parce que les ramifications nerveuſes qui ſe trouvent répandues à la ſuperficie, étant continuellement preſſées & macérées, perdent de leur action & conſéquemment de leur ſenſibilité, la peau devient alors comme un ganglion qui n'eſt pas deſtitué de circulations, mais qui peut ſouffrir toute preſſion ſans douleur; il ſe forme ſeulement aux trois points d'appui de la plante du pied des durillons calleux, ſouvent profonds, & qui dans cet état, cauſent de la douleur, parce que leurs parties calleuſes preſſent au-delà de la peau des parties nerveuſes & ſenſibles.

Le ſoin des pieds des Soldats à la garniſon & dans les mouvemens ſont bien différens : tout le ſoin doit ſe donner à la garniſon; dans les mouvemens, l'attention doit ſe porter ſeulement à ce que le Soldat puiſſe faire

route sans douleur; je distingue ces deux sortes de soins, parce que pour remplir le but que je me propose; je ferai quelquefois obligé d'indiquer dans les mouvemens & seulement pour la route, ce que je défendrai très-exactement à la garnison.

ARTICLE PREMIER.

Du soin des Pieds des Soldats à la Garnison.

Le premier des soins que l'on doit apporter aux pieds des Soldats en garnison est de veiller aux chaussures; comme elles ne sont point faites sur mesures prises, c'est au Fourrier délivreur d'avoir l'attention qu'elles soient toujours plus longues que courtes, sans être trop larges, afin que les pieds puissent être bien contenus, & cependant les doigts allongés, parce que les chaussures trop larges sont aussi incommo-

des que celles trop courtes pour ceux qui font de l'exercice.

Il faut visiter les pieds des Recrues à leur arrivé au Régiment. (*Je renvoie pour les échauffemens qu'ils pourroient avoir gagnés en route, à ce que j'indique Chapitre VIII de cet Ouvrage.*) Il faut les visiter, dis-je, afin de voir s'ils ont des cors sur les articulations; alors il faudra leur faire délivrer des chaussures dont l'empeigne soit assez élevée; pour éviter l'appui & le frottement, ensuite on prendra un morceau de chapeau ou de buffle de la grandeur d'une pièce de douze sols, on percera au milieu un trou de la grandeur du cor, & on appliquera sur le doigt ce morceau de chapeau ou de buffle, de manière que le cor se trouve logé dans le trou, on l'assujettira avec une petite bande que l'on ferrera chaque jour par degré, par ce moyen les cors se guériront seuls, ou au moins ils deviendront insensibles, car je soutiens que

l'exercice pedestre des Soldats & les chaussures que l'on peut leur donner, doivent les garantir des cors.

Toutes les quinzaines en été, s'il se trouve quelque rivière, fontaine, ou ruisseau dans la ville de garnison, il faut ordonner aux Soldats d'aller en troupe & sous l'inspection d'un Supérieur se décrasser les pieds & avoir attention qu'ils ne restent dans l'eau que le tems nécessaire pour se nettoyer, c'est-à-dire, environ un demi-quart-d'heure.

En hiver, de même que s'il n'y avoit dans la ville aucune des commodités que je viens d'indiquer pour l'été, il faudroit prendre ce soin à la cazerne; quelques seaux d'eau, des éponges ou des torchons mouillés pourront également décrasser les pieds des Soldats, mais il seroit bon que cela s'exécutât de rigueur toutes les quinzaines.

Tous les mois ceux chargés de soigner les pieds en présence des prépo-

fés par MM. les Officiers, exigeront de chacun des Soldats de couper & rafraîchir leurs ongles, & ils leur enſeigneront la manière de les couper quarrément & au niveau de la peau; cet objet eſt eſſentiel pour que les ongles puiſſent toujours croître en longueur, & qu'ils ne devennent ni ſcabreux, ni d'une épaiſſeur extraordinaire; il ſera exactement défendu aux Soldats de les couper dans les angles, quand même ils entreroient dans les chairs fort avant & cauſeroient de la douleur, ce ſoin devant être réſervé comme je vais l'indiquer à ceux chargés du ſoin des pieds.

Je les ſuppoſe formés par moi & dans mes principes, comme je le propoſe. Ils auront ma méthode & ſe conformeront à ce que j'y indique dans tous les cas, & emploieront les inſtrumens repréſentés planche I de mon Ouvrage, car il faut des inſtrumens commodes pour opérer avec légèreté & ſûreté.

Le jour pris pour se nettoyer les pieds & couper les ongles, ceux chargés du soin des pieds visiteront chaque Soldat l'un après l'autre avec grande attention; pour cet effet ils examineront les cors situés sur les jointures, si aucun il y a, & dans le cas où ils seroient douloureux, ils se serviront de l'indication de leurs douleurs pour réformer les chaussures qui, dans ce cas, seroient certainement trop courtes, ils fourniront des petits morceaux de buffle ou de chapeau percés au milieu & déja indiqués, ou un petit emplâtre de diapalme, ou un emplâtre de poix de Bourgogne, suivant que le cas l'exigera, mais ils se donneront bien de garde de les couper ou de les laisser couper, car ils se régénéreroient facilement; & si entre les doigts, ce que l'on nomme vulgairement cor, étoit douloureux, on mettroit à l'endroit un petit peloton de filasse, ou une petite bande de linge roulé pour

écarter les doigts & éviter le frottement & la douleur.

La visite des ongles est une des parties essentielles de la visite des pieds, il faut la faire avec soin; si un ongle est fort épais, scabreux, ou élevé en rocher, ce qui fatigue singulièrement le doigt auquel il appartient, qui est assez ordinairement le pouce, il faut le diminuer & lui donner la forme la plus naturelle, sans cependant le décharner; ensuite il faut obliger le Soldat qui a l'ongle ainsi conformé, de le diminuer tous les huit jours au moins, en ratissant toute la superficie avec un verre, ou en le limant avec une lime douce, s'il paroît sous l'ongle une tache blanche ou noire & que la partie soit douloureuse, ou il faudra bien amincir l'ongle ou le percer au milieu, comme je l'indique au Chapitre VI de cet Ouvrage, ces cors étrangers sous les ongles ordinairement très-douloureux, doivent souvent se trouver aux pieds

des Soldats, il ne faut qu'un coup sur l'ongle pour y donner lieu.

Pour bien juger les angles des ongles lorsqu'ils entrent dans les chairs, il faut les sonder pour s'assurer de la portion qui est engagée, ce qui doit déterminer l'opération. Si la partie engagée dans les chairs n'est pas considérable, on ratisse l'ongle dans son milieu & on introduit de la charpie rapée sous chacun des angles pour l'y conduire; si la partie engagée est considérable, il faut faire l'opération comme je l'indique à l'Article IV du chapitre VI de cet Ouvrage, & obtenir que le Soldat, pendant le cours du traitement, ne fasse aucun exercice; c'est ordinairement l'affaire de huit jours.

Après avoir visité les ongles, il faut examiner les durillons de la plante des pieds, particulièrement aux trois points d'appui; il faut remarquer qu'ils sont trés-nécessaires pour garantir de la douleur aux pieds ceux qui marchent ou

exercent beaucoup; mais auſſi qu'ils ſont très-douloureux quand ils deviennent profonds : pour y remédier ou les prévenir on paſſera légèrement un inſtrument tranchant ſur toute leur ſuperficie; ſi l'on n'apperçoit rien, il ne faut pas aller plus avant, mais ſi l'on apperçoit des points blancs ou noirs, il faut les extraire comme je l'indique au Chapitre III de cet ouvrage, parce qu'en les prenant du commencement on les détruit ſouvent en une ou deux opérations, je ſuis certain qu'il y a des Soldats & même j'en ai ſouvent rencontré, qui avoient au milieu de forts durillons à la plante du pied, des points profonds de deux lignes; il eſt aiſé de juger qu'on ne pourroit marcher avec une pierre de cette groſſeur dans ſon ſoulier, & cependant ces durillons ſont auſſi gênans.

S'il paroît une ampoule du ſang qui s'extravaſe, ou autre matière, il faut lui donner iſſue en perçant la poche, parce

parce que le ſang peut ſe corrompre, ou la matière peut être âcre & corroſive & cauſer ſuppuration; la matière ſortie, il ne faut pas couper les peaux mortes qui formoient le ſac; le nouvel épiderme n'étant pas encore formé, les mamelons nerveux de la peau à découvert ſeroient extrêmement ſenſibles; on peut laver avec de l'eau & de l'eau-de-vie; & quand l'épiderme eſt déſſéché & qu'il y en a un autre de formé, on peut couper cette première peau avec des ciſeaux, mais jamais la déchirer avec les ongles.

Les durillons du talon ne ſont pas ordinairement douloureux, à moins qu'ils ne ſe gerſent, dans ce cas, il faut ſeulement les diminuer & appliquer deſſus (ſi après les avoir diminués ils étoient encore douloureux) un emplâtre de mucilage que l'on étend ſur de la peau, & bien ſe garder de laiſſer mettre deſſus du ſuif qui amèneroit bientôt la ſuppuration.

ARTICLE II.

Du ſoin des Pieds des Soldats dans les Mouvemens.

Je n'aurai pas un grand mérite d'indiquer aux Soldats de ſe frotter les pieds en route, avec une pommade faite de ſuif & d'eau-de-vie, depuis long-temps on eſt dans cet uſage, il eſt même trop négligé, & l'on devroit contraindre tous les Soldats en route d'en faire uſage parce que cette pommade interceptant la tranſpiration âcre & corroſive de la peau, lui procure beaucoup de ſoupleſſe & d'élaſticité.

Il faut nettoyer tous les deux jours les pieds, de la craſſe qui peut s'y amaſſer par l'uſage de cette pommade, & rien n'eſt ſi ſalutaire que de les frotter, dans ce cas avec de l'urine.

En route, un Soldat eſt chargé de fuſil, fourniment & havreſac, ce qui l'oblige pour contenir l'axe du corps de le jetter un peu en avant, alors il eſt obligé de ſe cramponner les pieds

& pour lui donner plus d'aisance, il faut en ce cas faire les ongles un peu plus longs que de coutume, parce qu'ils servent infiniment à contenir les chairs des orteils, & à leur donner de la fermeté & de la solidité en marchant.

Si l'on exécute ma méthode dans les garnisons, & que l'on fasse régulièrement les visites que j'indique chaque mois; je puis assurer que dans les mouvemens tous les Soldats pourront marcher sans douleur.

Cependant, si dans le cours des marches il survenoit de la douleur aux pieds de quelques Soldats il faudroit y remédier dans l'instant, & dans ce cas, voici ce qu'il faudroit faire; si c'est un cor très-considérable qui, en pressant les ramifications nerveuses, auroit causé une inflammation douloureuse; il ne faudroit pas s'amuser à mettre dessus des morceaux de chapeau ou de buffle percés, ni des emplâtres, il faudroit tout naturellement extraire le cal, puis-

que ce seroit lui qui auroit causé l'inflammation & la douleur.

De même, si des ongles entrant dans les chairs par les angles, si peu qu'ils y entrassent, causoient douleur, il faudroit à l'instant extirper cette partie de l'ongle, parce qu'il faut toujours mettre les pieds à l'aise en marchant. On doit retrancher à l'instant tout ce qui peut gêner ou piquer, & rendre douloureuses les parties charnues des pieds, se réservant à la garnison de suivre ce qui est ci-devant indiqué.

Mon zèle ne pouvant s'étendre plus loin, puisque je ne puis être à la suite de la troupe; je m'oblige de donner mes avis, de recevoir les objections & de répondre toutes les fois que j'en serai requis.

Ce Chapitre n'étant ajouté que pour le service militaire; je suis obligé de prévenir que tout ce que j'y indique pour le soin des pieds des Soldats, ne peut utilement servir qu'aux troupes, aux journaliers & aux gens

de la campagne ; car pour ceux qui ont les pieds délicats, ils feront bien quand même ils n'y appercevroient rien, de les faire visiter quelquefois dans le cours de l'année, & prévenir par ce moyen tous les accidens qui pourroient leur survenir ; du soin des pieds dépend en quelque sorte la santé, par la facilité de marcher, exercice utile au corps humain.

CHAPITRE X.

Des Instrumens détaillés en la première Planche & de leur usage dans l'Art de soigner les Pieds ; avec Observations sur les incommodités représentées dans la seconde Planche.

LA première planche représente en grandeur précise tous les instrumens dont je me sers pour opérer ; je leur ai donné la forme la plus convenable,

toujours déterminée par des opérations difficiles, & je suis parvenu à en faire exécuter de commodes pour tous les cas possibles; je désire que ceux qui les feront exécuter à mon exemple, s'en servent utilement; mais il faut pour cela de la finesse dans la vue & de la légèreté dans la main.

Sous le n°. 1 sont des ciseaux très-forts, il les faut ainsi pour couper les ongles des pieds, les anneaux doivent être très-grands, les lames courtes & assez épaisses pour ne point fléchir en coupant; aussi lorsque j'achette des ciseaux, je fais casser environ une ligne de la pointe, & j'en fais faire une nouvelle, ce qui leur donne beaucoup de force à l'extrémité.

Sous le n°. 2 sont des *pinces Angloises* absolument nécessaires pour couper les angles des ongles du pouce lorsqu'ils entrent dans les chairs, elles servent encore à faire sauter des portions d'ongles fort dures & fort épaisses, après avoir fait une ouverture avec le

biſtouri droit ou courbe, repréſenté n°. 8 & 9 de la même planche; ces pinces ſe trouvent chez les marchands qui vendent les outils d'horlogerie; il faut les choiſir bien tranchantes; j'ai tracé dans leurs anneaux deux vues de leur bec, afin que l'on ne ſe trompe pas ſur leur forme.

Sous le n°. 3 eſt l'inſtrument nommé *langue de Merle;* je l'ai tracé, vu ſur deux faces, afin que l'on puiſſe juger ſur celui vu de côté, l'épaiſſeur des manches de tous les inſtrumens & la vraie forme de celui-ci, qui eſt de la plus grande utilité pour cerner & enlever les racines des cors.

Sous le n°. 4 eſt *le coupe-cors.* Il eſt plat par ſa partie oppoſée à celle vue de face, qui a deux biſeaux, il ſert à découvrir les racines des cors, en enlevant le cal qui les cachoit.

Sous le n°. 5 eſt *la lance.* Elle eſt tranchante des deux côtés; elle a deux biſeaux; on s'en ſert pour applanir le

cal des durillons de la plante du pied & du talon, & pour découvrir celui des cors.

Sous le n°. 6 est *la langue de chat*. Elle est tranchante sur ses deux côtés, ronde & tranchante à son extrémité, après avoir découvert le cal des cors avec le *coupe-cors* ou *la lance;* s'il reste trop de durillons que l'on ne pourroit atteindre avec ces instrumens, on se sert de la pointe de la *langue de chat*, pour se servir ensuite de la *langue de Merle*, afin d'extirper les racines; la *langue de chat* sert encore à extraire les excroissances qui se trouvent entre le petit doigt & son voisin, excroissances qui ne viennent ordinairement qu'aux pieds des femmes, & qui ne sont causées que par la hauteur de leurs talons.

Sous le n°. 7 est *la larme*. Cet instrument ne sert que pour les durillons. Il n'est tranchant que d'un côté, il faut s'en servir comme d'un rasoir sans point d'appui, & racler plus que couper en s'en servant.

Les n°s 8 & 9 sont le *bistouri droit*

& le biſtouri courbe. Ces deux inſtrumens ſervent à diminuer les ongles lorſqu'ils ſont fort épais, & leur donner la meilleure forme poſſible : on ne peut preſcrire la manière de s'en ſervir, c'eſt l'inſtant qui détermine.

Sous le n°. 10 eſt *le grattoir.* Il ſert par la pointe courbe à élever les angles des ongles après qu'ils ont été tranchés avec les pinces Angloiſes, il ſert auſſi à ratiſſer & diminuer les ongles, & à détacher & extraire les peaux qui bordent leurs racines, & encore à nettoyer la craſſe ou le noir qui s'introduit entre les chairs & l'ongle.

Sous le n°. 11 eſt *le ciſeau.* Il ſert à prolonger la diviſion que les pinces Angloiſes ont fait à l'ongle, dans les parties où elle n'auroit pu atteindre, & de même à diminuer en ratiſſant l'épaiſſeur de l'ongle.

Enfin ſous le n°. 12 eſt *la fève.* Cet inſtrument eſt d'argent, il ne ſert qu'à nettoyer la craſſe ou craie qui s'élève

ſur la peau après que les pieds ſont ſortis de l'eau; comme ces parties ſont ſenſiblement chatouilleuſes, il ſeroit poſſible qu'un mouvement involontaire de celui que l'on ſoigne le fit couper, ſi cet inſtrument étoit d'acier tranchant.

J'obſerverai qu'il faut encore avoir une pierre-ponce bien nette & bien polie pour paſſer ſur le talon, le durillon du pouce, & l'extrémité des ongles, après que les pieds ſont nettoyés.

On doit avoir un flacon rempli de quelque liqueur ſpiritueuſe, pour mettre ſur la pierre-ponce avant de la paſſer ſur les durillons & ſur la totalité du pied, ce qui les fortifie au ſortir de l'eau.

Pour les mains, on doit avoir une bonne paire de ciſeaux & quelques inſtrumens, le tout fait très-proprement & de quelque matière précieuſe or ou argent.

La deuxième planche repréſente ſix pieds de différentes conformation, vus en différens ſens & difformés, ſoit naturellement, ſoit par les chauſſures.

Toutes les élévations qui paroiſſent ſur chacun d'eux, ſont autant d'endroits où il eſt poſſible qu'il paroiſſe des cors & des oignons, cependant il n'arrive jamais qu'un ſeul pied ait tous ces accidens, mais il eſt très-poſſible d'en avoir juſqu'à trois à quelqu'un des doigts, tout cela dépend des frottemens ou des points d'appui ſur les articulations ou à l'extrémité des doigts.

La *Figure première* repréſente un pied ordinaire, vu de la plante, pour indiquer les accidens qui peuvent arriver à cette partie. Il vient ordinairement ſous le pouce A. un durillon, rarement il eſt profond; s'il eſt ordinaire, on le diminue légèrement avec la *larme* n°. 7 de la planche première, & s'il eſt profond, on le cerne avec la *langue de chat*, n°. 6 de la même planche. Il peut venir à l'extrémité de l'un ou de tous les doigts B. des cors très-douloureux. Il vient au milien de la plante du pied C. des durillons pro-

fonds, très-douloureux, souvent même on sent de la douleur, sans y rien appercevoir. C'est ordinairement dans le commencement, on peut alors les détruire en les cernant avec la *langue de Merle*, n°. 3 de la planche première, & s'ils sont anciens, on diminue leur superficie avec le *coupe-Cors*, n°. 4, pour les extraire ensuite avec la *langue de Chat*, n°. 3 de la première planche. D. & G. sont des durillons ordinairement moins profonds, il s'en trouve cependant de très-profonds & conséquemment douloureux. Il vient aussi à l'endroit marqué E. un durillon qu'il faut extraire, comme je l'ai indiqué pour les autres durillons profonds de la plante du pied. Les talons F. sont ordinairement bordés d'un durillon, qui use & coupe les bas. Ce durillon, dans la sécheresse de l'hyver, est sujet à se gercer. Dans tous les cas, il faut le diminuer légèrement avec la *larme* n°. 7 de la première planche, & avoir bien attention de le diminuer égale-

ment, mais pas trop près de la chair vive, autrement les talons seroient pendant quelques jours très-douloureux, ce qu'il faut éviter.

Les *Figures* 2 & 3 représentent deux pieds, qui, au premier coup-d'œil, paroissent également bien conformés, cependant de leurs différences il résulte des accidens très-douloureux dans les chaussures.

La *Figure* 2 représente un pied, dont le doigt qui avoisine le pouce est plus long que lui, & la *Figure* 3 représente un autre pied, dont le pouce est le plus long de tous les doigts, c'est ce dernier qui m'a paru le mieux fait. Mais comme j'en rencontre presqu'autant de l'une que de l'autre conformation; avant de prononcer, j'ai consulté des statuaires & des Peintres, tous ont été d'accord que le pied le mieux fait étoit celui figuré 2, dont le doigt près du pouce est le plus long de tous les autres doigts, que c'étoit la vraie forme de l'antique; je plains

cependant les personnes qui ont le pied de cette conformation, parce qu'il leur arrive des accidens fâcheux dont je donnerai les détails plus bas; les endroits cotés A. *Fig.* 3, servent à indiquer les articulations où viennent ordinairement les cors douloureux.

Figure 4. J'ai été forcé de tracer cette figure, parce qu'il se rencontre beaucoup de pieds de cette forme, & que ceux qui ont le pied conformé ainsi, marchent bien difficilement & avec douleur. C'est le pied bien fait de la *Fig.* 2, qui, enfermé dans la jeunesse dans une chaussure étroite, s'est déformé.

On peut aisément juger que le pouce est le plus fort des doigts du pied, qu'il est le plus allongé, qu'il n'a que deux articulations, & qu'il atteint absolument le bout des chaussures. Le doigt voisin est très-grêle, a trois articulations, & s'il est plus long que le pouce, il est obligé de se plier & de se loger comme il est représenté en cette figure entre le pouce & son voisin,

alors les articulations se soudent & l'on casseroit plutôt les phalanges que de les redresser, il vient à ce doigt deux cors très-douloureux, l'un sur la partie élevée, & l'autre à l'extrémité.

Je rencontre beaucoup de pieds conformés ainsi, qui dans les chaussures paroissent fort bien faits, & je m'entends souvent dire que l'on est née comme cela, que c'est un doigt de famille ; je veux bien que toute la famille ait le doigt ainsi conformé, mais ils sont tous nés avec le pied bien fait, & ensuite ils les ont déformés par les chaussures, même dès la plus tendre jeunesse, & j'assure que de tous les enfans à naître de la même famille, il n'y en aura pas un au maillot qui aura le doigt ainsi conformé; c'est un fait que j'ai vérifié.

A. C'est l'endroit où croissent ordinairement les oignons, particulièrement si le doigt près du pouce est courbé, le pouce n'est plus soutenu, son articulation se jette en dehors.

B. Il vient quelquefois des cors sur le pouce & presque toujours sur l'élévation du doigt courbé C. Le pouce touche fermement au doigt du milieu par l'absence du second doigt. Il arrive que ces deux doigts sont douloureux à leurs extrémités, c'est un durillon causé par le frottement & l'appui; un peu de coton, mis entre les deux, réussit très-bien à prévenir tout accident. D. le petit doigt, quand le pied est mal conformé, se loge ordinairement sous les autres, alors il vient près de l'ongle un cor d'autant plus douloureux que le poids du corps porte dessus. E. est une espèce d'oignons qui ne se trouve qu'aux pieds des femmes, parce que la forme de leurs chaussures macère cet endroit, & que l'élévation de leurs talons brise le pied à cette articulation, ainsi qu'à celle du pouce.

Figure 5. Un pied vu de la plante: c'est celui de la *Fig.* 4, déformé comme je l'ai dit par les chaussures A. Il est très-rare que l'on n'ait pas un cor sur

la partie extérieure du petit doigt, ce ſont les premiers qui viennent & les derniers à s'en aller, ils ne ſont cependant pas toujours les plus douloureux. B. un cor à l'extrémité du doigt courbé, & un à celle du petit doigt, comme je l'ai déja dit.

C. Un cor ſur l'élévation du doigt courbé : j'obſerverai que ce doigt logé ainſi entre ſes deux voiſins, eſt fort mal à l'aiſe dans toute ſa capacité, qu'il a peu de conſiſtance & eſt fort amaigri & douloureux, ſouvent ſon épiderme s'excorie par l'âcreté de la tranſpiration ; je conſeille de le nettoyer de la craſſe journalière avec le coin d'une ſerviette mouillée, tous les ſoirs en ſe couchant.

Figure 6 A. Il vient ſous les ongles des cors ou des excroiſſances ; ſi ce ſont des cors, il faut les extirper ; ſi ce ſont des excroiſſances, il faut les diminuer.

B. Le petit doigt eſt quelquefois placé ſur ſon voiſin, ce qui, par cette poſition, le fatigue au point de l'ap-

platir considérablement; D, à la partie latérale extérieure des pieds, à l'articulation de l'un des os du métatarse avec l'os emboité sur l'extubérance de cet os, il vient quelquefois un cor très-douloureux. C. derrière le talon, sur le tendon d'Achile, il vient quelquefois un durillon-cor, qu'il ne faut pas couper fort avant, de peur d'intéresser le tendon.

J'étois dans le dessein de joindre une troisième planche, contenant les différentes conformations d'ongles d'après quelques accidens; mais leur forme est si rebutante & si variée, que j'aurois procuré bien peu d'instruction. Au Chapitre des Ongles, je me suis étendu autant qu'il m'a été possible; ceux qui en sont incommodés, & ceux qui soignent les pieds trouveront suffisamment les moyens d'y remédier.

FIN.

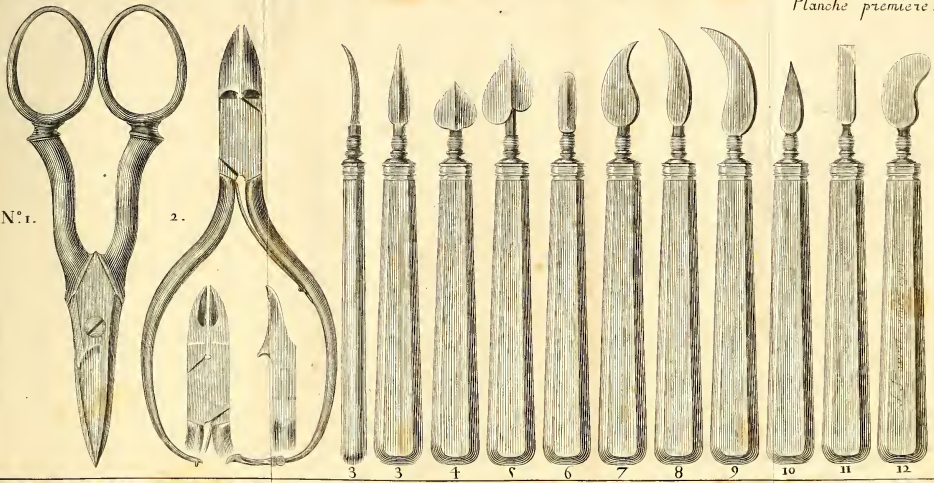
N°. 1.
2.
3
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Planche Deuxieme

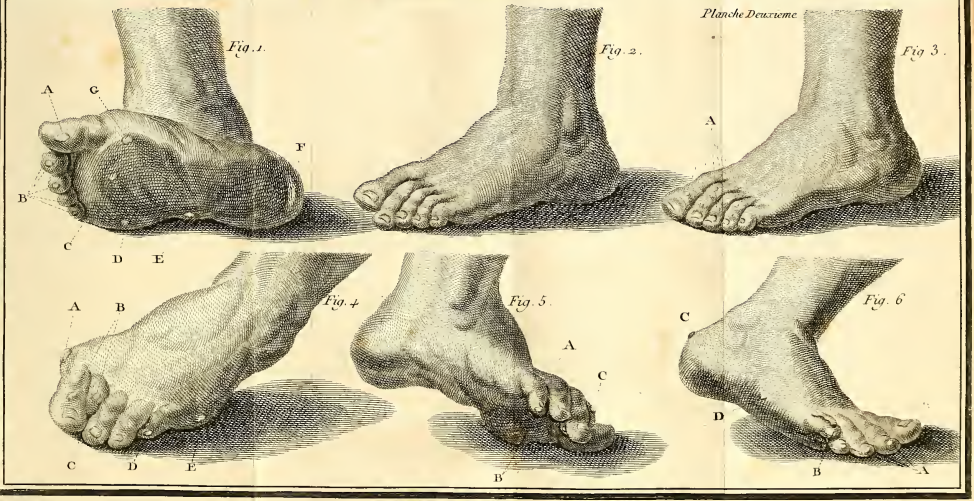

TABLE
DES MATIÈRES.

INTRODUCTION. page 1
CHAP. I. *Des Cors.* 13
ART. I. *Définition des Cors.* Ibid.
Des différens Auteurs qui ont traité des Cors. 15 & suiv.
ART. II. *Des causes & de la nature des Cors.* 18
ART. III. *De la douleur occasionnée par les Cors.* 23
Le Cor est insensible par lui-même. 24
Remarques de Dionis sur leur douleur. ibid.
ART. IV. *De quelques excroissances cutanées, auxquelles on donne communément le nom de Cors.* 27
ART. V. *De la cure palliative des Cors.* 32
Manière d'opérer pour la cure palliative. 33

Les Cors-durillons de la plante des pieds ont des racines très-profondes. Page 36
Précaution à prendre si l'on coupe ses Cors soi-même. 38
ART. VI. *De la cure radicale des Cors.* 39
Des meilleurs spécifiques pour la guérison des Cors. 43 & suiv.
Divers émolliens pour obtenir du soulagement de la douleur occasionnée par les Cors. 51
Les caustiques sont les plus spécifiques pour la guérison des Cors. 52
Remèdes violens indiqués par différens Auteurs pour la guérison des Cors. ibid. & suiv.
Réflexion importante sur la manière de soigner les Cors. 56
CHAP. II. *Des Verrues.* 61
ART. I. *Des causes & de la nature des Verrues.* ibid.
ART. II. *Du traitement des Verrues.* 65
Danger d'employer les caustiques imprudemment dans le traitement des Verrues. 68

Exemple cité par Turner. Page 68
ART. III. *Des différens moyens de guérir les Verrues.* 71
Caustique immanquable pour la guérison des Verrues. 74
Moyens d'éviter la douleur, quand les Verrues sont placées à la plante du pied. 76
Remèdes extraordinaires, indiqués par Etmuller *&* Juncker, *pour la guérison des Verrues.* 77
CHAP. III. *Des Durillons.* 79
De leurs causes, & des moyens de les guérir. ibid.
Il faut absolument extirper les racines des Durillons-Cors de la plante du pied. 82
Le Durillon se détruit seul, en évitant le frottement qui y a donné lieu. 83
CHAP. IV. *Des Oignons.* 86
De la nature & des causes des Oignons, avec les moyens de s'en garantir. ibid.
Les chaussures des femmes donnent lieu aux Oignons. 88

Les chauſſures trop courtes donnent auſſi lieu aux Oignons. Page 89
Divers ſoulagemens de la douleur des Oignons. 90
CHAP. V. *Des Engelures & des Mules.* 93
Remèdes contre les Engelures. 95 & ſuiv.
CHAP. VI. *Des Ongles.* 97
ART. I. *De leur nature.* ibid.
ART. II. *Des moyens de bien conſerver les ongles des mains ; des vices de première conformation, & des accidens qui leur arrivent, avec des moyens d'y remédier.* 101
Si les ongles ſont viciés dès la première conformation, il eſt impoſſible d'y remédier. 102
Il faut ſoigner les ongles à l'inſtant qu'ils ſont endommagés. 104
ART. III. *Des vices de conformation des ongles des pieds, & des accidens qui leur arrivent.* 109
ART. IV. *Des moyens de remédier aux vices de conformation des Ongles.* 114

Dans les accidens qui arrivent aux Ongles, il y a à craindre l'allongement des chairs baveuſes & des champignons. Page 116
Moyen pour faire tomber les ongles. 120
ART. V. *Des moyens de guérir les accidens qui arrivent aux Ongles.* 122
Quand il ſurvient inflammation & ſuppuration ſubite au pouce du pied, il faut être aſſuré qu'il y a une portion d'ongle engagée dans les chairs, qu'il faut tirer. 126 & ſuiv.
Le plus commun des accidens qui arrivent aux Ongles. 129
CHAP. VII. *De la Toilette des pieds.* 131
Le premier des ſoins que l'on doit apporter à la conſervation de ſes pieds. ibid.
Bain des pieds. 133
Bain de propreté. 136
Il ne faut pas s'effrayer ſur la forme des Ongles. 140
CHAP. VIII. *De la manière dont on doit ſe chauſſer, & de quelques moyens*

employés pour ſoulager les pieds. Page 142
Dépilatoire. 152
CHAP. IX. *Du ſoin des pieds des Soldats en Garniſon & dans les Mouvemens.* 157
ART. I. *Du ſoin des pieds des Soldats à la Garniſon.* 161
ART. II. *Du ſoin des pieds des Soldats dans les Mouvemens.* 170
CHAP. X. *Des Inſtrumens détaillés en la première Planche, & de leur uſage dans l'Art de ſoigner les pieds; avec Obſervations ſur les incommodités repréſentées dans la ſeconde Planche.* 173

Fin de la Table des Matières.